



# DÉFI *jeunesse*

## Sommaire

Volume VIII - Numéro 1/Octobre 2001

■ <b>Mot du comité de la revue</b> <i>Quoi penser de la revue professionnelle Défi jeunesse ?</i>	<i>Geneviève Turcotte</i> . . . . . p.	2
■ <i>Des ateliers stimulants</i> <i>Claudine Laurin, Sophie Poissant</i> . . . . . p.		3
■ <b>Chronique réflexion</b> <i>Au-delà de ce qui est apparent</i> <i>Jacques Grand'Maison</i> . . . . . p.		7
■ <i>L'enfer du premier contact</i> <i>Jean-Rosemond Dieudonné</i> . . . . . p.		14
■ <i>Les Centres jeunesse de Montréal et le Centre de réadaptation Gabrielle Major : une démarche partenariale</i> <i>Michel Doray, Alain Germain</i> . . . . . p.		17
■ <i>L'expérience des groupes support aux parents pour contrer le phénomène des gangs : des leçons pour l'intervention ?</i> <i>Martin Goyette, Jean Panet-Raymond, Gwénola Van Hille, Nicole Dallaire</i> . . . . . p.		24
■ <b>Collaboration extérieure</b> <i>Promouvoir une identité masculine saine : un modèle d'intervention de groupe pour adolescents</i> <i>Jean-Pierre Plouffe</i> . . . . . p.		33



# Quoi penser de la revue professionnelle Défi jeunesse ?

Geneviève Turcotte

À l'occasion de la journée d'échanges professionnels du 31 mai dernier, les membres du Comité de la revue professionnelle *Défi Jeunesse* ont fait circuler un questionnaire maison destiné à sonder l'intérêt des membres du conseil multidisciplinaire pour la revue. Soixante personnes ont gentiment complété le questionnaire. Nous sommes bien sûr conscients du fait que leurs réponses ne sont pas représentatives de l'opinion de l'ensemble des membres du conseil multidisciplinaire mais il nous apparaissait tout de même important d'en rendre compte à nos lecteurs, et d'en tirer certaines conclusions.

Après plusieurs années consacrées au travail d'édition de la revue, il est réconfortant pour les membres du comité de savoir que la revue est lue par presque tous les répondants (58). De plus, nous pouvons compter sur des lecteurs très assidus : six lecteurs sur dix nous affirment en effet avoir lu tous ou presque tous les numéros publiés au cours des deux dernières années. Des lecteurs très intéressés aussi, puisque la moitié d'entre eux nous rapportent avoir déjà discuté du contenu de la revue avec des collègues et des collaborateurs.

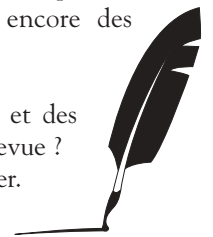
Nos lecteurs sont plus particulièrement intéressés par les articles dont le contenu est lié à leur domaine d'activité. Ils préfèrent les articles qui portent sur des expériences

professionnelles aux articles théoriques et aux compte rendus de résultats de recherche. Plusieurs expriment d'ailleurs le souhait que la revue publie davantage de compte rendus d'expériences réussies, de projets novateurs et de nouveaux modes d'intervention. L'éditorial est la rubrique qui les intéresse le moins.

Si à peu près tous les lecteurs se disent satisfaits de la revue, certains y vont de leurs suggestions pour en améliorer le contenu. Outre la suggestion déjà évoquée de publier davantage d'expériences d'intervenants, plusieurs souhaiteraient que la revue donne davantage de place à la polémique, à l'échange d'opinions et à la critique sociale. Plus concrètement, on nous suggère de prévoir une chronique opinion où les lecteurs auraient l'opportunité de commenter les articles parus dans l'édition précédente.

Si la tendance se maintient, la revue *Défi jeunesse* devrait continuer à vous satisfaire en tenant compte de vos recommandations afin d'être plus près encore des besoins et des intérêts des lecteurs.

Et vous, avez-vous des commentaires et des suggestions pour nous aider à améliorer la revue ? Si oui, n'hésitez pas à nous les communiquer.



## Erratum...

... à l'article de Nicole Dallaire et al. publié dans le numéro de juin 2001 de *Défi jeunesse* intitulé *Le guide d'accompagnement et d'intervention « usages et abus de drogue »*.

L'équipe de recherche aimerait rectifier quelques éléments:

- L'encadré de la page 31 aurait dû se lire « le pragmatisme reconnaît le fait que les drogues sont là pour rester et qu'il vaut mieux dès lors s'efforcer de limiter les méfaits liés à leur consommation ».
- La note bibliographique 7 de la page 36 aurait dû se terminer après la phrase : « Dans un avenir rapproché, la personne-ressource en toxicomanie du PAC contribuera à la formation d'agents multiplicateurs ».

Enfin, si plusieurs intervenants porteurs du projet ont participé à la validation de ce texte, nous signalons que les auteurs de l'article font partie d'une équipe de recherche portant sur les pratiques partenariales des CJM. Le regard est donc celui de la recherche sur la pratique du *Guide d'accompagnement et d'intervention « usage et abus de drogues »* rédigé par Lise Durocher, Pierre Desrosiers, Sylvain Pelletier, Pierrette Trudeau-Leblanc.

# Des ateliers stimulants

Claudine Laurin, psychoéducatrice, Sophie Poissant, éducatrice, DSJ

Depuis plusieurs années, les ateliers de stimulation font partie du décor de l'intervention auprès des jeunes familles.



Notre petite histoire débute il y a près de deux ans, avec comme base le *Projet jeunesse Montréalais* qui suscite la collaboration entre les diverses ressources d'un même territoire, et comme préoccupation les jeunes familles. Ainsi, de concertation, le *CLSC Villeray* et les *CJM territoire 3* mettent sur pied des ateliers de stimulation.

Depuis plusieurs années, les ateliers de stimulation font partie du décor de l'intervention auprès des jeunes familles. Le «regretté» *Centre Rosalie-Jetté* avait mis sur pied un guide pratique *Intervention auprès de dyades mère-enfant à risque*. Ce document constitue d'ailleurs un des outils de référence pour la planification de nos ateliers. À travers la restructuration des *CJM* et l'éparpillement des équipes impliquées, quelques groupes, de façon indépendante, ont poursuivi le travail auprès de ces dyades. Toutefois, dans certains secteurs, aucune intervention de ce type n'était offerte au client.

Néanmoins, les besoins demeurent et sont même criants. Surtout lorsque l'on côtoie la clientèle de parents ayant des jeunes poupons de 0 à 12 mois. Fitzhugh Dodson (Paris, 1972) enseignait que «tout se joue avant six ans». Cependant, bien des recherches ont démontré l'importance des premiers mois de vie sur le développement du lien d'attachement et sur l'importance de la qualité de ce lien comme premier modèle des relations futures (Ainswort, 1983).

Ce que l'on reconnaît, c'est qu'un contexte familial supportant (sensibilité du parent à reconnaître les besoins de l'enfant et la contingence des réponses à ces besoins) permet à l'enfant de vivre un sentiment de sécurité. À l'inverse, un contexte familial imprévisible crée de l'insécurité et de l'anxiété chez l'enfant. On peut décrire ce contexte aversif comme suit : la non-disponibilité du parent, des soins inconsistants et indiscriminés aux besoins et au développement de l'enfant et un affect aversif de la part des parents. En conséquence, l'insécurité et l'anxiété vécues engendrent souvent des comportements provocants, et ce, même chez le jeune bébé. Ce type de comportement favorise une interaction physique mais négative, tout en diminuant le lien émotif des deux parties. L'enfant en ressent du rejet. L'incapacité de l'enfant à aller chercher les soins qu'il a besoin produit un sentiment de non-confiance en ses propres capacités. Il devient donc moins disponible à explorer son environnement, ce qui nuit au développement de ses habiletés et produit des difficultés à engendrer des relations sociales (Ainswort, 1983; Bowlby, 1969; Carlson et Sroufe, 1995). Ces quelques lignes vous font-elles penser aux jeunes âgés entre 6 et 12 ans qui fréquentent les *CJM* et qui agissent leur incapacité ?

En résumé, plus le parent s'occupe de son enfant, plus il est en mesure de reconnaître ses besoins, donc plus la réponse est efficace et rapide. Ainsi, l'enfant se reconnaît la capacité de se faire comprendre, ce qui lui permet de développer de la confiance en lui et un sentiment d'être digne des soins reçus.

Ce qui lui donne le « goût » d'avoir des comportements agréables, envers son parent... et, plus il est agréable plus le parent prend plaisir à s'occuper de son enfant.

C'est dans cette optique préventive que nous avons fait renaître les ateliers de stimulation, dans le territoire 3. Le but premier étant de renforcer et même parfois de créer un lien d'attachement entre le parent et son enfant (nous employons parents, car les pères sont aussi invités). Au fil des rencontres, nous tentons de créer des moments agréables entre les membres de la dyade. Ainsi, sous forme de jeux, d'exercices, de soins, de massages, de partage, le parent apprend à mieux connaître son enfant et ainsi à mieux répondre à ses besoins... et le cycle commence ! Avec pour espoir qu'il se généralise à la maison.

## LA CLIENTÈLE

La variété des ressources impliquées a permis de regrouper une clientèle diversifiée. En effet, des centres communautaires *La maison des grands-parents de Villeray* lors de la première année et *la Jouthèque – centre la Jeunesse* fournissent un local, s'occupent de l'accueil en plus de faire connaître leurs ressources pour une future utilisation. Les intervenantes proviennent du CLSC Villeray (infirmière) et des CJM Territoire 3 (psychoéducatrice). Ainsi, les groupes de parents sont formés de mères du quartier référées par le centre communautaire, de celles recevant des services du CLSC souvent recrutées parmi les suivis en allaitement ou le programme OLO. Finalement, la clientèle de foyer pour mères en difficultés et des parents qui bénéficient d'une intervention externe des CJM. La majorité des mères qui participent sont monoparentales, primipares et sont âgées de moins de trente ans.

## LES OBJECTIFS ET LES MOYENS... ENTRE LA THÉORIE ET LA PRATIQUE

Le but est donc de favoriser un lien d'attachement entre le parent et son enfant. De fait, plusieurs objectifs sont proposés :

- ✓ permettre à l'enfant de vivre un moment plaisant avec son parent;
- ✓ permettre à l'enfant de participer à des activités qui stimulent son développement global;
- ✓ favoriser, chez l'enfant, la socialisation par le jeu (pour les 6-12 mois);
- ✓ permettre au parent de vivre un moment plaisant avec son enfant;
- ✓ permettre au parent de s'informer et d'échanger sur son rôle de parent.

Des objectifs parallèles sont aussi identifiés à savoir permettre des apprentissages, briser l'isolement et permettre la prévention par de l'information. Pour atteindre ces objectifs, nous tentons de créer un environnement favorable à l'expérimentation de vécus agréables entre la mère et l'enfant et aussi de permettre à la mère de mieux connaître son enfant. Pour ce faire, différents thèmes sont abordés tels l'alimentation, la sécurité, les garderies, le développement, la santé... L'équipe de travail favorise la participation par des questions, ce qui amène parfois des sujets imprévus, mais plus près d'un besoin réel.

Les mères sont interpellées à être actives avec leurs poupons. Des activités qui favorisent le développement global sont proposées. Quelques exercices physiques visant le développement de la coordination motrice, du tonus musculaire et favorisant la conscience du corps. Des petits massages pour apprivoiser le toucher et pour tous les bienfaits apaisants que cela peut

apporter. En plus, les jeux sont très importants pour le développement des bébés. Peu importe le jeu : agripper, agiter, laisser tomber, cacher, manipuler, écouter, regarder les objets, les couleurs... ; l'enfant apprend. Il éveille son intelligence par les jeux. En effet, Piaget mentionne que plus l'enfant manipule d'objets concrets dans son jeune âge et plus il aura de la facilité à manipuler des concepts abstraits plus tard. Toutes activités bien adaptées à l'âge de l'enfant favorisent l'apprentissage des habiletés préparatoires au langage; elles favorisent le développement visuel, auditif, moteur et cognitif.

Finalement, il est proposé que chaque mère fabrique un « cadeau » pour son enfant dans un atelier « bricolage ». Cela semble simple, mais rien de tel que d'occuper les dix doigts pour permettre aux gens de s'exprimer et finalement de se sentir « bonne mère » en remettant à son enfant un objet fait de ses mains. Ainsi, on s'assure qu'à la fin de chaque rencontre, les mères repartent avec un objet soit le bricolage, une brochure d'information, une photo de la mère et son enfant ou un petit cadeau (brosse à dents, céréales pour bébé).

## LE DÉROULEMENT DES RENCONTRES

Dans cette partie, il faut bien distinguer la théorie de la pratique et s'assurer que notre sens de l'adaptation est encore malléable... malgré l'âge ! Ainsi, il est prévu au départ d'un ordre préétabli de thèmes à aborder et d'activités à faire, dans un temps précis. Une rencontre type devrait se dérouler ainsi : accueil (5 min), discussion et retour sur la semaine (10 min), présentation du sujet avec période de questions et remise de documents informatifs (30 min), quelques exercices et massages (30 min), une pause goûter (15 min) et finalement un temps de bricolage (30 min). Dans la réalité, c'est bien différent. Les retards sont fréquents, la présence des mères irrégulière. De plus, d'instinct

les mères s'installent sur le tapis, discutent du thème de la semaine précédente tout en attendant les retardataires. De fil en aiguille, on aborde le sujet de la semaine et on répond aux questions. Tout le monde finit par s'installer pour faire (parfois le terme exact serait regarder faire) les activités plus motrices (jeux, massages, exercices). Tout cela entre les pleurs d'un bébé, une mère qui allaite, un changement de couche... ouf ! En plus



du besoin constant pour certaines de se faire recentrer sur leurs enfants. Et le tout se termine par la fabrication d'un cadeau pour bébé (napperon, marionnette, chapeau...). Parfois il reste peu de temps, la pause s'est étirée en bavardage de « trucs pour bébé ». Et le bricolage tombe à l'eau !

En ce qui concerne le contenu des ateliers, l'intérêt des mères est partagé. Par exemple, celles-ci démontrent beaucoup d'attention lors de la démonstration des exercices physiques, mais elles ont besoin d'un accompagnement individuel pour les exécuter avec leur enfant. Certaines activités, comme celle du miroir (placer l'enfant devant un miroir et lui parler), font réagir les mères par des rires, des commentaires, à un point tel que l'activité se prolonge parfois. Les thèmes comme la santé et le développement suscitent grandement la participation.

### OBSERVATIONS ET BILAN

L'objectif général de développer le lien d'attachement parent-enfant est

difficilement observable. Huit ateliers sont insuffisants et échelonnés sur une période trop courte. De plus, aucune observation dans le milieu naturel des mères n'est effectuée. Ainsi, nous ne pouvons évaluer que faiblement si les acquis sont généralisés. Cependant, les indicateurs de réussite suivants nous permettent de croire que certains des objectifs spécifiques sont atteints :

- ✓ La présence des mères est assidue. On dénombre une moyenne d'absence de deux ou trois rencontres sur un total de huit. L'avant-dernière rencontre étant celle où il y a toujours le plus grand nombre d'absences. Malgré notre volonté d'inviter les pères à se joindre au groupe, aucun père ne se présente, sauf pour reconduire « sa blonde ».
- ✓ La participation aux activités est observée. L'intérêt est nettement démontré pour certains sujets, spécialement la santé et le développement. En général, les mères posent beaucoup de questions et reviennent sur les thèmes abordés précédemment, en lien avec des événements quotidiens vécus au cours de la semaine. C'est le seul élément qui nous permet de croire que les mères font chez elles ce qu'elles ont appris en groupe.
- ✓ Lorsque l'on questionne les participantes, elles affirment avoir passé de beaux moments avec leur enfant. Beaucoup d'éclats de rire retentissent lors des activités de jeux et d'exercices.
- ✓ De plus, quelques-unes mentionnent avoir découvert de nouveaux jeux, de nouvelles activités à faire en « duo ».
- ✓ Un objectif parallèle est aussi atteint soit celui de briser l'isolement. En effet, les mères partagent beaucoup entre elles, quelques-unes échangent leurs

numéros de téléphone, parfois font des ententes de « gardiennage ». Le rassemblement peu homogène des participantes a permis également d'observer de belles alliances. On remarque un partage informel d'informations entre les parents « bien équipés » et d'autres plus « fragiles », duquel en découle une déstigmatisation qui suscite une ouverture à la réception des informations.

Cependant, il est impératif de mentionner que ces observations ne concernent pas toutes les participantes. En effet, au moins une mère dans chacun des groupes s'absente davantage et ne démontre qu'un faible intérêt aux rencontres. Cette dyade requiert beaucoup de support de la part des intervenantes, ce qui parfois, peut nuire au reste du groupe.

L'objectif général de développer le lien d'attachement parent-enfant est difficilement observable.

La clientèle diversifiée offre un modèle de « bonne mère » différent et non menaçant. C'est parfois plus facile de prendre exemple sur une autre mère que de suivre les conseils d'une éducatrice. Le temps passé ensemble permet du modelage. Les pairages sont bénéfiques. Cependant, les multiples interactions entre les clientes demandent beaucoup d'adaptation et de vigilance de la part des

intervenantes. La différence dans le tempérament des enfants amène des comparaisons et c'est tant mieux ! On démystifie la différence entre enfants, souvent associée à la qualité maternelle. Ainsi, le sourire d'une jeune mère de 16 ans est éloquent lorsqu'elle observe une « bonne mère » de 26 ans courir après son garçon de 10 mois et le redescendre pour la sixième fois de l'escalier ! Son fils fait la même chose, mais maintenant il n'est plus « tannant », il « explore » et ses compétences de mère ne sont pas menacées. Il y a un soulagement de voir que d'autres mères vivent des problèmes, ont des questions, sont impatientes...

## VERS L'AVENIR

Après réflexion, il reste, bien sûr, des points à améliorer. L'ouverture à l'adaptation crée un manque de structure dans le déroulement des rencontres qui provoque des oublis et parfois un manque d'attention de la part des mères. Pour éviter ce désagrément, il serait préférable de prévoir l'arrivée des mères quinze minutes avant, afin de débiter avec le groupe complet. Après avoir demandé l'avis des participantes, conserver un ordre précis dans le déroulement serait apprécié et nous apporterait une stabilité sécurisante pour le groupe. Également, en ce qui concerne l'âge des enfants, le regroupement 0 à 12 mois comporte trop de différences : l'échantillon est trop large, les besoins sont trop variés tant au niveau du développement que de l'alimentation. Nous en sommes venues à la conclusion de former deux groupes, soit un d'enfants âgés de 0 à 6 mois à l'automne et un autre d'enfants de 6 à 12 mois au printemps 2002. Finalement, faut-il mentionner qu'un local fixe serait non seulement facilitant, mais une nécessité, afin d'éviter de multiples transports de matériel et de permettre une publicité constante et une reconnaissance accrue pour les intervenants du


territoire. Ce local pourrait même être utilisé pour des activités similaires, par d'autres groupes qui, comme nous, ont le souci de l'intervention préventive.

Un des points forts des ateliers serait une structure souple au niveau des sujets, ce qui suscite davantage la participation et l'intérêt des participantes. Les échanges sont pertinents, les mères répondent d'elles-mêmes à beaucoup de questions posées par leurs pairs. De plus, la combinaison d'une diversité dans la formation des intervenantes est bénéfique et se complète à merveille (infirmière, psychoéducatrice et psychologue).

Devons-nous le répéter... la diversité d'une clientèle est un atout majeur à l'atteinte des objectifs. De plus, il serait possible d'envisager ce contexte d'intervention pour d'autres avenues, comme des visites supervisées ou l'évaluation des capacités parentales, par un travail en concertation avec tous les intervenants impliqués. À chacun d'utiliser son imagination pour mettre à profit ces observations privilégiées de la dyade parent-enfant.

En tant qu'intervenantes, nous profitons aussi grandement de ces ateliers. Cela nous permet de prendre une distance par rapport à nos clients et nous amène à travailler avec une clientèle différente que celle côtoyée quotidiennement. Notre collaboration avec d'autres professionnels nous ouvre sur différentes approches et nous permet de parfaire nos connaissances des sujets connexes à notre expertise.

De plus, il serait possible d'envisager ce contexte d'intervention pour d'autres avenues, comme des visites supervisées ou l'évaluation des capacités parentales, par un travail en concertation avec tous les intervenants impliqués.

Il faut toutefois être conscient de l'exigence de cette tâche, en surplus de notre lourde charge de travail. Il faut prévoir la planification, l'organisation et la mise en place des rencontres, en plus du trois heures d'animation hebdomadaire. Malgré cela, c'est le positif qu'apportent ces rencontres, tant aux participantes qu'à nous intervenantes, qui a motivé la rédaction de cet article, dans le but premier de susciter votre intérêt pour créer de nouveaux projets stimulants tant au niveau professionnel que personnel. 

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Ainsworth, M.D.S. (1983). « L'attachement mère-enfant », *Enfance*, 7-18.

Bowlby, J. (1969). *Attachment and loss. Vol. 1: Attachment*, Londres, Hogart Press.

Carlson, E.A. et L.A. Sroufe, (1995). « Contribution of attachment theory to developmental psychopathology ». In D. Cicchetti et D. J. Cohen (sous la direction de), *Developmental Psychopathology. Vol. 1: Theory and methods*, New York, John Wiley, 581-617.

# Au-delà de ce qui est apparent

Jacques Grand'Maison, sociologue

Nous reproduisons  
ici le texte intégral  
de la conférence  
d'ouverture donnée  
par monsieur Jacques  
Grand'Maison,  
sociologue, dans  
le cadre de la journée  
professionnelle  
du conseil  
multidisciplinaire  
qui a eu lieu  
le 31 mai 2001.

Je vous invite ce matin à une prise de distance réflexive pour mieux comprendre ce qui nous arrive et pour mieux nous équiper au chapitre de nos pratiques comme parents, comme éducateurs ou comme intervenants dans nos différents champs professionnels et cela, à partir des appels qui nous viennent des jeunes eux-mêmes. Mais auparavant, je tiens à souligner dans quel état d'esprit je suis venu ici.

On vous a fait bien des procès au cours des derniers temps, sans tenir compte du fait que les piètres investissements publics en politiques sociales sont les parents pauvres en regard des autres investissements y compris ceux en santé et en éducation. Les coupures en votre domaine ont eu des effets pervers. Madame Louise Gauthier n'a pas parlé sans raison fondées des «civières invisibles» des centres jeunesse et de la DPJ. Ces tensions se sont répercutées à l'intérieur de vos murs entre vous, entre les différents acteurs de chez vous, avec le piège de quête interne de boucs émissaires, après les procès externes qui ont fait de vous des boucs émissaires.

Engagé moi-même depuis 52 ans auprès des jeunes en difficulté, je sais trop l'importance du travail ardu que vous faites. Je viens ici comme un allié et aussi comme un aîné qui déjà, à dix-huit ans, animait seul avec de piètres ressources des camps d'été pour des adolescents des quartiers défavorisés de Montréal. Pendant les années qui ont suivi, ce que j'ai pu en baver dans des projets collectifs ! Comme, par

exemple, avec les jeunes chômeurs à réinsérer dans le monde du travail.

Je sais bien qu'aujourd'hui vous en avez plein les mains avec les problèmes de plus en plus nombreux et de plus en plus profonds sans avoir les ressources nécessaires. Je vis cela en particulier dans deux organismes : *Le pont entre les générations* qui regroupe des aînés et des jeunes et dans le mouvement *Force-Jeunesse* qui regroupe plusieurs organisations de jeunes. Il y a quatre ans, j'ai quitté l'université, le cœur déchiré. Dans un de mes derniers cours à l'université, sur 55 étudiants, il y en avait sept qui avaient des tentations suicidaires.

Dans la recherche-action que je dirige depuis 12 ans sur les orientations sociales, culturelles, morales et spirituelles dans la population, je me suis rendu compte de la nouvelle classe de pauvreté au sein de la jeunesse et des effets pervers des profonds déséquilibres démographiques, tel celui d'une société qui va de plus en plus s'organiser en fonction des aînés surtout avec l'arrivée des baby-boomers à la retraite. Ceux-ci sont le tiers de la population. On ne me fera pas accroire qu'il n'y a aucun lien entre le poids démographique d'une génération et son poids politique. Le contrat social qui a pris corps dans les réformes de l'après-guerre était centré prioritairement sur l'avenir de la nouvelle génération du baby-boom. Ce contrat social est en train de s'inverser par le mouvement contraire d'une société vieillissante prioritairement préoccupée de maintenir ses acquis et peu encline aux investissements à long

terme pour les jeunes. Beaucoup d'ainés sont généreux avec leurs enfants et petits-enfants, mais qu'en est-il des enfants des autres ? Se pourrait-il qu'on se retrouve tantôt avec deux nouvelles classes sociales : les héritiers et les non-héritiers ? La vague conservatrice qui traverse toute l'Amérique du Nord est en train de renforcer pour longtemps peut-être les inégalités. Le budget Bush, à titre d'exemple, c'est 4 % pour les jeunes et 35 % pour les vieux, sans compter une baisse radicale d'impôts pour les plus riches. On a aussi la politique de sa démographie. Nous ne pouvons pas ignorer ce problème politique dans notre tâche et notre souci de l'avenir des jeunes.

On est en train de léguer à la génération montante et aux prochaines générations de lourdes dettes et hypothèques. Ces enjeux graves m'ont

amené à prioriser dans mon engagement de citoyen aîné le sort de la jeunesse. Je vis cela avec verveur comme un espérant têtue et entreprenant, avec cette philosophie sociale que je formule ainsi.

Nous sommes divisés politiquement, économiquement, culturellement, religieusement, mais il nous reste ce lieu humain commun concret qu'est le sort de la jeunesse. Le tiers-monde est peuplé d'une majorité de jeunes et nos sociétés occidentales connaissent une minoration croissante des jeunes. Mais derrière cela, reste la dynamique inestimable locale et planétaire du dépassement que suscitent les enfants chez la plupart des adultes, non seulement les parents, mais aussi ceux qui consacrent leur vie aux enfants des autres. Ce qui juge une société, c'est le sort des tiers qui n'ont que leur humanité à mettre dans la balance et qui ne sont pas inscrits dans les rapports de force. Ces tiers sont les enfants, les exclus, les malades et bien sûr, le tiers-monde de là-bas et d'ici.

Vous n'êtes pas des marginaux qui travaillez auprès des marginaux.

Vous n'êtes pas des spécialistes de la

Ce contrat social est en train de s'inverser par le mouvement contraire d'une société vieillissante prioritairement préoccupée de maintenir ses acquis et peu encline aux investissements à long terme pour les jeunes.

misère, ambulanciers des misérables. Vous êtes au cœur, au centre de cet enjeu humain et sociétaria crucial à savoir les tiers qui nous font entrer en humanité, en société véritable, en communauté de destin, en une politique vraiment humanitaire.

Dans le contexte de la situation difficile et éprouvante que vous vivez, dans le climat de tensions internes et externes que vous venez de vivre, il est extrêmement important que tous les acteurs se recentrent sur cette mission commune que je viens d'esquisser.

Au cours des cinq décennies de travail social que j'ai vécues, j'ai appris que les institutions, les mouvements sociaux, les projets collectifs réussis avaient tous une mise commune au centre de la table, une philosophie de base commune, un projet commun.

Si je vous parle de mon expérience, ce n'est pas pour lever mon petit drapeau. J'ai peut-être un bon passé, mais je n'ai pas d'avenir. C'est **vous** l'avenir. Quand je pense à la somme de compétences qu'il y a ici dans cette salle, je suis bien conscient des limites de ma parole singulière. Moi aussi, dans mon travail social actuel, je suis parfois comme cette



vieille dame italienne de ma paroisse qui disait à des *Témoins de Jéhovah* au demeurant fort sympathiques : « Vous perdez votre temps avec moi, je crois pas à ma religion, même si c'est la seule vraie ! » Mais je n'en suis pas là, rassurez-vous.

Je me dis que comme aîné toujours engagé et espérant têtu, je peux peut-être vous transmettre un peu de ma verdeur de vie, de sens, de conscience historique et politique, de vision d'avenir, de foi et d'espérance envers et contre tout. Je crois profondément en ce que vous faites. Et en même temps je vous presse de vous donner une plus solide base commune. Et la première est celle d'un sens partagé. J'ai parlé tantôt de philosophie commune, de vision commune. Qu'est-ce à dire ? Encore ici, je vais y aller d'une expérience concrète.

Je sors d'un mandat de quatre ans comme citoyen à la Régie Régionale de mon coin de pays. Pendant ces quatre années, on n'a pas consacré deux heures à réfléchir sur le sens de notre travail, au-delà de nos objectifs instrumentaux, sur le sens de ce qui nous arrive, sur ce qui se passe dans la tête et la conscience des gens qui sont objets de nos interventions. J'avais le sentiment d'être dans un système dont l'idéologie est son propre fonctionnement, pour parler comme Habermas. Et, ce que nous avons passé de temps dans nos batailles internes de pouvoir, de statut, de fric et d'intérêts corporatistes. À un moment donné, une femme psychiatre atterrée par la lourdeur, l'ampleur et la profondeur des problèmes qu'elle avait à affronter quotidiennement avec des êtres éclatés, disait ceci : « Y a-t-il un temps, un lieu de sens où je pourrais partager avec d'autres ces défis de sens ? Tant de confusions intérieures chez tant de gens de tous âges finissent par me plonger moi-même dans une confusion intérieure ».

Son intervention est tombée comme un pavé dans la mare. On

n'avait pas de temps pour faire ça, pour réfléchir sur ces questions de sens. En l'écoutant, je pensais à cette étude de l'UNESCO menée par madame Jeanne Hersch sur les systèmes d'éducation dans le monde. La conclusion de cette étude est très révélatrice : la plupart des systèmes d'éducation n'ont aucune finalité de sens, ils n'ont que des objectifs instrumentaux et procéduraux du genre apprendre à apprendre... mais **quoi** au juste ; c'est ce **quoi** du sens qui occupe la conscience de bien des gens présentement. C'est du moins ce que nous avons découvert dans la recherche

Nos institutions sociales seraient beaucoup plus fortes politiquement si elles avaient de plus solides communautés de travail, des acteurs mieux concertés, des projets communs, une philosophie commune de sens. On y serait plus heureux et plus féconds.

que je dirige et que j'ai évoquée plus haut. Que de fois avons-nous entendu cette remarque : « On est plus en plus confus, on ne comprend plus ce qui se passe, on se sent impuissant »... et des parents ajoutaient : « On ne sait plus quoi transmettre ».

Voyez comment l'impuissance est mise ici en relation avec le sens. S'y cachent de profonds appels au sens qu'on trouve aussi chez les jeunes.

N'y a-t-il pas quelque souche commune, quelque déficit commun de sens derrière les problèmes de suicide, de drogue, de violence, de décrochage scolaire, de comportements asociaux, de

joueurs compulsifs, de taxage, de tant d'autres problèmes qu'on traite trop souvent à la pièce ? On dépense des sommes fabuleuses pour réparer des pots cassés, sans vraiment prendre la mesure de certaines pratiques éducatives insensées qui ont pu être en bonne part la souche principale de ces effets pervers. Allons-nous mettre dans les écoles autant de services qu'il y a de problèmes tels que je viens d'énoncer ? Moi, mon plus grand scandale depuis un bon moment, c'est la rareté de véritables communautés de travail dans nos institutions sociales qui se doivent d'être les plus humaines, les plus conviviales, les plus solidaires de la société. À cela s'ajoute le drame de combien d'équipes de travail démantelées lors des coupures budgétaires récentes. Nos institutions sociales seraient beaucoup plus fortes politiquement si elles avaient de plus solides communautés de travail, des acteurs mieux concertés, des projets communs, une philosophie commune de sens. On y serait plus heureux et plus féconds.

Puisqu'il s'agit, dans ce colloque, des appels des jeunes, de l'implication des parents, comment ne pas se rappeler qu'un jeune qui a un problème grave en a en même temps beaucoup d'autres qui s'y rattachent. On le promène encore trop souvent d'une filière à l'autre, d'un service à l'autre, d'un spécialiste à l'autre sans qu'il trouve quelque part une assise où il est assumé dans son entièreté. On ne fait que renforcer sa confusion intérieure et sociale. On reconnaît cet enjeu, mais je ne suis pas sûr qu'il y ait souvent une cohérence institutionnelle pour relever ce défi. Mais il y a plus. Dans mon groupe de professionnels et de technocrates à la Régie Régionale, on cherchait à renvoyer sur les organismes communautaires les coupures budgétaires. J'étais en beau maudit !

Je ne cherche pas ici des boucs émissaires. Je ne veux pas jouer ici le communautaire contre le professionnalisme dont on a autant besoin. Je dirais la même chose des parents que

je me refuse à traiter comme des boucs émissaires alors que je sais très bien que d'autres influences marquent leurs enfants.

Cet appel a plus de cohérence institutionnelle. Je le rattache à un vieux proverbe oublié : « Quand les institutions s'affaissent, les êtres deviennent imprévisibles, incertains et confus ». L'implication des parents et des jeunes est à tout le moins partiellement tributaire de la pertinence, de la cohérence et de l'efficacité de nos institutions.

Voyez le paradoxe de notre société à ce chapitre. Nous nous sommes enrichis par en haut d'institutions de plus en plus sophistiquées et de plus en plus lourdes dans leur fonctionnement et nous nous sommes appauvris par en bas. Bravo pour le laser, le scanner, l'ordinateur, mais qu'en est-il des pratiques quotidiennes, des petites boussoles de sens pour les qualifier, les bonifier, les orienter ?

Comme si on avait besoin d'un Boeing pour traverser la rue. Ce sont les questions les plus simples qui sont souvent laissées pour compte. À titre d'exemple, dans mon travail social, je me suis rendu compte que les parents se raidissaient, se sentaient humiliés quand je venais leur parler du problème grave de leur fils ou de leur fille. Ma relation avec eux a changé du tout au tout quand je leur disais : « Votre fils a telle ou telle qualité, tel ou tel talent, vous y êtes pour quelque chose, mais il vit actuellement un problème grave, si vous voulez, on va travailler ensemble avec lui ».

J'ai aussi appris que nous travaillons trop uniquement à partir de nous-mêmes et de notre propre expertise toute nécessaire soit-elle. J'essaie toujours de repérer le ou les tiers signifiants pour le jeune. L'anthropologie sociale et culturelle nous enseigne que le jeune a besoin, à certains passages de sa vie, de

s'identifier à d'autres adultes que ses parents. Éric décroche de l'école, ça va mal avec ses parents, avec lui-même. Avec les parents, j'apprends qu'il aime beaucoup un de ses oncles, qui a un atelier de mécanique automobile. Éric est allé travailler chez lui. Avec son oncle, à la fois assez proche et distant, il est à l'aise pour parler de tout, de ses problèmes, de ses parents, de ses rêves, de ses questions sur la vie, de l'expérience de son oncle. Celui-ci le met au défi devant un problème de mécanique : « Tiens, prends ce manuel-là. Je veux la réponse demain, même si tu dois te coucher à deux heures du matin ». Pour faire une histoire courte, Éric se rend compte de ses difficultés en lecture et en mathématiques et il retourne à l'école.

Nos sociétés occidentales sont les premières historiquement à avoir perdu de vue la démarche initiatique des passages de la vie que pratiquement toutes les sociétés d'hier se sont données. C'est ça s'appauvrir par en bas.

Combien de suicides sont des passages initiatiques avortés ? Comment ignorer que la culture de la drogue s'accompagne de démarches initiatiques perverses ? Il y a des violences sur les autres et sur soi-même qui recèlent des déficits initiatiques méconnus, sinon sous-estimés.

Depuis un bon moment dans mon travail social et pastoral, j'essaie de repérer un ou des tiers signifiants, non seulement chez les jeunes en difficulté, mais aussi chez des adultes et des aînés. Que d'autres exemples j'aimerais donner ici. Combien de professionnels et d'intervenants gagneraient à développer cette pédagogie sociale et culturelle, au lieu de travailler uniquement à partir d'eux-mêmes ?

**Mon deuxième récit initiatique** est davantage communautaire. Je me réfère à une expertise sociale qui a marqué tout mon itinéraire d'intervenant. Il s'agit d'un projet

de recyclage et de reclassement de jeunes chômeurs. Un projet où nous sommes passés de la taverne jusqu'au changement politique. Les premières politiques de réinsertion sociale et en emploi se sont inspirées de cette expérience pilote réussie qui a duré quatre ans. Ces jeunes des six régions des Basses-Laurentides en ont été les principaux acteurs. Et pourtant au départ, la plupart d'entre eux vivaient plusieurs problèmes à la fois, et n'avaient pratiquement pas d'encadrement familial, scolaire ou de travail. Je les ai d'abord mis au défi d'aller fonder des associations de jeunes chômeurs dans les six pôles urbains des Laurentides.

Ensemble nous avons développé une pédagogie communautaire qui faisait jouer toutes les dimensions de

Voyez le paradoxe de notre société à ce chapitre. Nous nous sommes enrichis par en haut d'institutions de plus en plus sophistiquées et de plus en plus lourdes dans leur fonctionnement et nous nous sommes appauvris par en bas.

leur vie. Ils se sont donné, par exemple, des moyens concrets d'initiation à partir des talents de chacun : talent d'expression, talent de rassembleur, talent de leadership, talent d'interprète des situations, talent d'action efficace. La démarche initiatique en était une entre pairs. De plus, ces jeunes ont amené les divers acteurs institutionnels à travailler ensemble : réseaux sociaux, scolaires, économiques et gouvernementaux autour de ce projet commun de réinsertion. Plusieurs

ses qualités d'entregent, d'humour et de générosité.

Je lui dis, en m'appuyant sur ses qualités, qu'il peut rendre des services formidables au Centre de la famille qui regroupe des gens pauvres ou en grosses difficultés de tous ordres. J'ai vu son regard se rallumer. Il m'a dit : « Personne ne m'a fait confiance comme ça jusqu'ici ». « Alors es-tu prêt à risquer ? » « Certainement », me dit-il. Ce gars-là est devenu l'être de grâce du Centre de la famille pour relancer les

partie de mon exposé qui porte sur les appels de sens que les jeunes nous lancent à nous parents, éducateurs et intervenants de tous ordres.

Je vais explorer ici quatre lieux de sens qui se sont enrichis au cours des dernières années. C'est par l'un ou l'autre de ces lieux de sens que des êtres blessés ont pu surmonter leur détresse.

Le premier est celui de la revalorisation du corps, de la nature et des assises premières de la vie. Voyons ici un récit parabole qui en est une éclairante illustration.

Martin a 24 ans et il est fort bien campé dans la vie. Dans son histoire personnelle, il raconte qu'il a vécu 16 ans de fortes tentations suicidaires. C'est son grand-père qui l'a aidé à sortir de sa nuit. Notez bien ici le langage du corps et la logique de vie et de sens que le grand-père va utiliser. Celui-ci amène Martin sur la rive de la Rivière du Nord comme pour le brancher sur un courant de vie, à la manière des Indiens quand un d'entre eux était profondément perturbé. Je retiens un moment de grâce du cheminement entre ces deux êtres.

« Martin, tu es en train de vivre ton deuxième accouchement pour une vie nouvelle. Quand tu es sorti du sein de par ta mère, tu es sorti comme ça les poings en l'air. Tous les passages de la vie sont difficiles. Tu as besoin de valeurs fortes. Mais un poing fermé ça peut servir à repousser les autres, et un poing fermé garde ses grains dans la main et ne sème rien. Si tu veux naître à ton humanité, tu dois ouvrir les bras et les mains. Des mains ouvertes, ça nourrit, ça soigne, ça caresse, ça construit, ça unit. Quand tu es venu dans le monde, tu as été accueilli dans des bras d'amour. Tu as à apprendre à aimer comme ça. Tu sais quand j'ai pris ma retraite, je suis comme tombé dans le vide. J'ai mis du temps à me reprendre en mains. Je me suis refermé



de ces jeunes sont devenus par la suite des leaders sociaux.

Dans la dernière phase de cette aventure sociocommunautaire, j'étais devenu complètement inutile. Quand je pense qu'au départ, beaucoup de ces jeunes étaient éclatés de bien des façons.

**Troisième récit initiatique.** Alexandre, orphelin de père et mère, s'est promené d'une famille d'accueil à l'autre pendant son enfance et son adolescence. Jeune adulte, il a trouvé un emploi comme préposé à l'hôpital. Un accident de travail le rend invalide et récipiendaire du BES. De plus, Alexandre vit son homosexualité d'une façon dramatique. Il cumule donc plusieurs marginalités qui le perturbent profondément. En me racontant son récit de vie, je découvre

autres dans l'espoir, pour créer des liens entre eux. Par exemple, il a regroupé des jeunes mères monoparentales dans des projets communs tels un jardin communautaire. Il a été un initiateur de multiples façons.

Une fois de plus, je me suis rendu compte de la portée initiatique du passage entre un état passif de réception à un statut dynamique de donneur et d'acteur. Comment ne pas rappeler ici qu'à l'origine la conception du citoyen était celle d'un constructeur de la cité, et non un simple receveur. Il arrive comme ça qu'on perde de vue le sens originel, le sens premier des dynamismes historiques qui ont fait le meilleur de notre civilisation.

**Mon quatrième récit initiatique** va très bien introduire la dernière

sur moi-même, j'ai baissé les bras, mais aussi la tentation de jouer des poings pour refuser toute aide. Les hommes, on est souvent comme ça. Un jour, tu seras père à ton tour, tu auras à initier tes fils ou tes filles à bien prendre les passages difficiles de la vie. Tu sauras le faire si tu as toi-même bien assumé tes passages. Tu auras appris que pour voir la lumière au bout du tunnel, il faut le traverser avec ces deux grandes valeurs dont je viens de te parler. »

Voici les commentaires de Martin à ce sujet. « Mon grand-père m'a donné des clés pour ouvrir mes propres portes et mes murs, pour apprivoiser mes ombres, mes angoisses, mes tunnels, pour découvrir mes propres chemins de vie et de sens. »

Je retiens une idée directrice toute simple et fondamentale. Quand on est en prise sur le sens de ce qu'on vit, de ce qu'on fait, de ce qu'on ressent, de ce qu'on croit, on est mieux en mesure de faire face aux difficultés ou échecs de parcours, plus en mesure aussi d'aller au bout de ce qu'on entreprend.

Nous sommes des êtres de sens. C'est ce que nous avons de spécifique comme humains, mais on n'accède pas au sens sans un travail de déchiffrement. Comment décodons-nous les appels de sens qui viennent des jeunes ?

Combien de questions de sens sont souvent marginalisées et parfois objets d'interdits ? Pourquoi notre société résiste si mal au suicide ? Pourquoi tant des nôtres sont devenus si fragiles psychiquement ? Que répondons-nous à l'enfant qui demande avec angoisse : « C'est-y vrai que le monde va craquer avant que je sois grand ? ». Que répondons-nous à ce petit garçon qui dit : « C'est-y vrai que tous les hommes sont méchants, qu'ils font toujours du mal aux femmes, comme ils disent à la télé ? ». Comment décodons-nous ce propos d'une fille de 16 ans : « Ma plus grande souffrance c'est qu'il n'y a personne au-dessus de moi ? ». D'où

viennent ces transferts à l'âge adulte et même aux aînés, des attributs et privilèges de l'enfant : demande de sécurité avec une avidité sans bornes, surprise permanente et satisfaction illimitée ? Est-ce qu'un jeune peut se construire dans une société où tout se joue à court terme, dans un environnement d'adultes qui ne croient plus en grand chose ? Se peut-il que derrière bien des suicides, il y ait une crise spirituelle de sens et d'espérance ? Un des grands mythes nord-américains commande d'être à la fois et pour toujours, jeune, beau, riche, en parfaite forme et libre de toute contrainte. Se pourrait-il que ce mythe intériorisé stigmatise en même temps ceux qui en sont la caricature et rendent insupportable la souffrance des autres qu'elle soit mentale ou physique ?

Comment un adulte qui refuse tout sens à la souffrance et qui ne veut même pas y penser, comment cet adulte peut aider un jeune suicidaire à déchiffrer le sens de son épreuve et potentiellement le plus d'être qui pourrait émerger du passage qu'il est en train de vivre ?

Pour contrer les excès de permissivité, on parle de plus en plus d'un meilleur encadrement, souvent sans même soupçonner que le plus grand besoin en est un de sens qui font vivre, aimer, lutter, espérer. Besoin aussi de socle intérieur sans lequel il n'y a pas d'espérance, comme disait Nietzsche. N'est-ce pas là où se logent les ressorts les plus forts de la conscience humaine ?

Tant de choses ont perdu leur fondation, même la politique. Le spécifique de l'être humain, c'est le sens. Sens à chercher à recevoir, à articuler, à fonder et aussi à faire. Est-ce que la crise de sens n'est pas une des sources majeures de la crise de la société ? Nous nous sommes donné une charte des droits. C'est un progrès majeur, même si elle est trop souvent objet de disputes, d'utilisation déviée de ses intentions premières. Peut-être

Quand on est en prise sur le sens de ce qu'on vit, de ce qu'on fait, de ce qu'on ressent, de ce qu'on croit, on est mieux en mesure de faire face aux difficultés ou échecs de parcours, plus en mesure aussi d'aller au bout de ce qu'on entreprend.

le temps est-il venu de songer à une charte de valeurs communes, des sens premiers de la vie, bref, ce au nom de quoi jeunes et parents, éducateurs et intervenants, nous voulons vivre et agir ensemble ? Je vous en propose une qui est à la fin de mon dernier ouvrage intitulé *Quand le jugement fout le camp* (Fides, 1999).

***La vie est une chance, saisis-la.***

***La vie est beauté, admire-la.***

***La vie est béatitude, savourez-la.***

***La vie est un rêve, fais-en une réalité.***

***La vie est un défi, fais-lui face.***

***La vie est un devoir, accomplis-le.***

***La vie est un jeu, joue-le.***

***La vie est précieuse, prends-en soin.***

**La vie est une richesse,  
conserve-la.**

**La vie est amour,  
jouis-en.**

**La vie est mystère, perce-le**

**La vie est une promesse,  
remplis-la.**

**La vie est un hymne,  
chante-le.**

**La vie est un combat,  
accepte-le.**

**La vie est une tragédie,  
prends-la à bras-le-corps.**

**La vie est une aventure,  
ose-la.**

**La vie est un bonheur,  
mérite-le.**

En terminant, permettez-moi de résumer cet exposé avec un appel qui m'habite comme un de vos aînés. Un appel à la fois complice, critique et espérant.

Quand je fais une lecture seconde des expériences de réhabilitation que vous avez réussies dans vos initiatives et démarches heureuses d'intervenants comme praticiens, chercheurs ou cliniciens, je découvre que des jeunes ont souvent rebondi lorsqu'ils ont trouvé avec vous un sens éclairé, libérateur et motivateur. Un sens à leur passage de vie, un sens à leur épreuve, un sens qui ressuscite leur idéal enfoui, et quelquefois, un sens à leur révolte porteuse d'une conscience en friche, en quête de lumière et d'ensemencement. Ce qui interroge la qualité de nos propres profondeurs morales et spirituelles où se logent les ressorts les plus décisifs de la conscience et de l'âme humaine.

Il m'arrive de souhaiter des recherches sur cette dynamique fondamentale et existentielle du sens, sur ses différentes formes d'éclosion et de cheminement dans les processus de réhabilitation. Je ne suis pas sûr que nous ayons exploré vraiment les potentialités de cet ordre dans le nouvel art de vivre au meilleur de notre modernité, ces nouveaux sens qui rehaussent nos consciences, notre humanité. La pertinence de notre travail est largement tributaire de la qualité de notre propre philosophie de la vie, de notre finesse d'analyse culturelle, de conscience et d'âme. Personne de vous ne peut dire que ce n'est pas son créneau. Les appels actuels des jeunes même les plus paumés sont marqués par ces nouvelles

sensibilités et ces nouveaux sens tapis dans la conscience moderne à désenfouir et à cultiver.

Nos technologies de crise et leurs tenants me semblent trop pauvres philosophiquement, culturellement et spirituellement. Pauvres autant au plan d'une solide culture humaniste qu'au plan de la culture religieuse. C'est un appel que je vous fais respectueusement et non une condamnation. Il y a bien des formes d'analphabétisme. Celle-ci est aussi tragique que les autres. Au soir de ma vie, c'est là une de mes plus grandes peines qui n'a rien d'une quelconque nostalgie passéiste, moralisatrice ou confessionnelle. L'âpreté et la profondeur des problèmes et des défis

que nous pose cette large cohorte fragilisée de la jeune génération appellent en nous-même une meilleure prise sur les sources et ressources de dépassement de l'âme humaine, sur des horizons de sens mieux déchiffrés. Erikson, un de nos grands maîtres à penser en notre domaine, disait : « Nous sommes ce qui nous survit ». Dans cette société, où tout se joue à court terme, nous occupons stratégiquement un des rares lieux humains concrets de long terme. À ce chapitre, notre responsabilité est aussi politique. Là encore, il nous faut être des espérants lucides, têtus et entreprenants. Les jeunes ont besoin de cette fibre d'adulte.

À bon entendeur,  
salut ! ✍



# L'enfer du premier contact

Jean-Rosemond Dieudonné, agent de relations humaines, DPJ

14

Lors d'un atelier durant la journée professionnelle du 31 mai dernier, nous avons partagé notre réflexion sur notre approche d'intervention dans le cadre de la *Loi sur la protection de la jeunesse* (LPJ). Nous nous sommes attardés sur l'impact de cette démarche sur la compétence parentale, thème retenu pour cette journée.

Le concept d'autorité imbriqué dans le principe de cette dite loi nous questionne quant à son apport au développement de la compétence parentale.

La question demeure entière: « Notre intervention favorise-t-elle ou entrave-t-elle la compétence parentale ? ».

## BREF HISTORIQUE

Sans vouloir faire l'apogée de la loi, nous nous contentons de vous proposer certaines références et événements qui ont précédé l'application de cette loi tel que nous la connaissons aujourd'hui.

Avant 1951, la famille était connue comme étant la base de tous les services d'entraide. On parlait de la charité privée qui, de l'entourage direct est devenue l'affaire de toute la paroisse donc chasse gardée de l'église. Avec l'avènement de l'ère industrielle, l'autorité civile s'implante en offrant directement des services d'assistance à la famille. Vers 1944, une première loi votée n'a pas pu entrer en vigueur pour différentes raisons (changement de gouvernement, opposition à l'intrusion de l'état...). Il a donc fallu attendre 1951 pour qu'une première loi sur la protection de la jeunesse reconnaisse à l'état québécois toute la compétence pour intervenir auprès des enfants dits alors exposés au danger moral et physique. L'esprit et la lettre de cette loi favorisaient la substitution de l'état aux parents. Ainsi le juge était vu comme un bon père de famille qui devait dicter la façon de faire. De 1972 à 1975, plusieurs tentatives de modification de la loi ont échoué. Le 17 juin 1977, le projet de loi n° 24 a été déposé à l'Assemblée Nationale. Cette loi a été adoptée à la hâte, le 24 décembre 1977 et est entrée en vigueur le 15 janvier 1979. Cette loi englobait tous les mineurs âgés de plus de 14 ans qui commettent des infractions au code criminel.

En 1984, suite à la *Commission Charbonneau*, il y a eu une dissociation

entre la *Loi sur la protection de la jeunesse* et la nouvelle loi sur les jeunes contrevenants. Fait remarquable : c'est la première fois que la question de la primauté de l'autorité parentale a été mentionnée et reconnue (sur papier). On parle alors de l'intervention complémentaire de l'état dans des situations exceptionnelles.

De 1984 à 1994, la *Loi sur la protection de la jeunesse* a connu diverses modifications en lien avec différents amendements ou travaux dont les rapports Harvey, Bouchard... La notion de reconnaissance de la responsabilité parentale a franchi toutes les étapes théoriques.

## LA LPJ VERSUS POUVOIR ET SON APPLICATION

La *Loi sur la protection de la jeunesse* accorde un grand pouvoir au directeur de la Protection de la Jeunesse et à ses mandataires. Comment l'exerce-t-on ? Pour tenter de le comprendre nous nous sommes attardés sur deux principes fondamentaux de la loi.

### La recherche de l'intérêt de l'enfant

Ce principe est aussi énoncé dans l'article 33 du Code civil du Québec où il est identifié que la meilleure façon de rechercher l'intérêt de l'enfant est de favoriser d'une part, l'exercice de la responsabilité parentale et, d'autre part, de s'immiscer le moins possible dans la vie privée de la famille.

Précisons que l'article 3 de la LPJ rappelle ce principe. En effet, les

décisions prises en vertu de la loi doivent l'être dans l'intérêt de l'enfant et dans le respect de ses droits. Ainsi doivent être pris en considération les besoins physiques, affectifs, intellectuels et moraux de l'enfant, et ce, en regard de son âge, de sa santé, de son caractère et de son origine familiale et ethnique.

### La primauté de la responsabilité parentale

L'article 2.2 de la LPJ rappelle que la responsabilité d'assumer le soin, l'entretien et l'éducation d'un enfant et d'en assurer la surveillance incombe en premier lieu à ses parents. Ajoutons que ce sont d'abord les parents qui sont visés par l'article 38 de la LPJ. En ce sens, la protection des enfants passe par l'interpellation auprès des parents de cette responsabilité et sur le soutien à leur accorder pour qu'ils exercent cette dite responsabilité. Nous sommes conscients toutefois que certaines situations nécessitent l'intervention du DPJ lorsqu'il y a «défaillance parentale». Cependant cette intervention n'a pas pour but de se substituer aux parents mais elle doit les sensibiliser aux manquements dans l'exercice de leur rôle parental et les encadrer dans une démarche de correction de la situation. Car le principe de la responsabilité parentale nécessite l'implication des parents dans les moyens pour mettre fin à la situation de compromission. L'intervention doit permettre d'agir avec les parents et de ne substituer à eux que dans des situations exceptionnelles (incapacité reconnue, abandon, mort d'un parent...).

Il faut se rappeler que la LPJ vise la satisfaction minimale des besoins essentiels d'un enfant. Elle n'a pas pour objectif la satisfaction de tous les besoins d'un enfant mais de corriger les situations compromettant sa sécurité et son développement. Une fois ce mandat accompli, la LPJ n'a plus sa raison d'être. La LPJ est avant tout une loi curative et non préventive.

### LE PREMIER CONTACT ET LA COMPÉTENCE PARENTALE

Si par sa nature même, la *Loi sur la protection de la jeunesse* entre d'autorité dans la vie des familles, dans quelle mesure favorise-t-elle la compétence parentale ?

La réponse débute dès notre premier contact avec la famille. Elle est liée à prime abord à notre connaissance de la loi, donc au savoir. Il est donc primordial d'en **maîtriser** les principes, l'esprit et la lettre de la loi et le cadre de son application...

Le premier contact est le début de l'intervention et il détermine la forme et le sens du processus. Nos professeurs à

capable aussi de confirmer les capacités parentales. Ne perdons pas de vue que nous sommes en relations humaines...

En ayant en tête la notion de protection, nous vous lancerions la question suivante : «En situation d'urgence, qu'est-ce qui différencie un policier, un ambulancier et un intervenant DPJ ? ».

Le policier a un outil visible : un uniforme, une arme ou une matraque ; l'ambulancier, une civière, des instruments médicaux. L'intervention de ces deux personnes est souvent souhaitée. Cependant, en tant qu'intervenant, qu'avons-nous comme outil ?

Notre instrument d'intervention, c'est nous ; notre savoir-être, c'est



la rentrée dans leur allocution morale dirait : «Qui veut juin, prépare octobre». C'est la partie la plus importante de notre intervention. Il n'existe pas de manuel explicite qui nous dicte comment établir notre premier contact. Ceci est souvent déterminé par nos préjugés, l'image qu'on se fait du client, son milieu, l'image reçue de la communauté... Le côté humain peut facilement passer dans l'oubli. Notre intervention doit être

notre outil et l'utilisation de cet outil c'est le savoir-faire...

En recevant un signalement, nous avons le pouvoir de frapper à la porte fermée. Une fois à l'intérieur, ce pouvoir peut déterminer l'avenir d'un enfant pour les cinq à dix prochaines années. Sommes-nous toujours conscients de ce geste ? C'est là qu'il faut se demander si nous sommes à notre place. Se réfère-t-on à son MBTI

(indicateurs de type psychologique selon Myeres-Briges) ? Nous avons le droit d'être ébranlé, déstabilisé par ce que nous avons vu et perçu. Mais sachons que le père, la mère derrière la porte est un être humain avec des craintes, des peurs et aussi des


Il faut se rappeler que la LPJ vise la satisfaction minimale des besoins essentiels d'un enfant. Elle n'a pas pour objectif la satisfaction de tous les besoins d'un enfant mais de corriger les situations compromettant sa sécurité et son développement. Une fois ce mandat accompli, la LPJ n'a plus sa raison d'être. La LPJ est avant tout une loi curative et non préventive.

nous donne une leçon non moins pertinente. Le roi allait à la chasse sous le conseil de son astrologue qui lui prédit le beau temps. En cours de route, il rencontre le charbonnier qui lui annonce une averse assurée. Celui-ci continue son chemin. À son retour tout trempé, il rencontre à nouveau le charbonnier. Il lui demande : « Comment saviez-vous qu'il allait pleuvoir ? ». Le charbonnier répondit que c'est grâce à son âne ; quand ce dernier marche les oreilles pendues presque sur les yeux, c'est signe qu'il va pleuvoir en averses. En colère, le roi de dire qu'un âne est plus intelligent que son astrologue.

Le parent a toujours quelque chose à nous dire et à nous apprendre. Lui laissons-nous le temps de le faire ? Le premier contact est déterminant dans cette démarche. Il faut dépasser les clichés du genre : montrer comment faire aux parents. Comment faire différemment, n'est-ce pas plus structurel ? Les expressions telles que « Vous n'êtes pas d'accord, on se verra en Cour » sont mortelles à l'intervention. La compétence parentale peut être bafouée par l'utilisation inadéquate de notre savoir-faire. Peu importe nos préjugés, pensez que le parent en a aussi et que sa déception sera connue par 20 ou 30 autres parents. Lors du premier contact, notre façon d'aborder le client peut changer la colère en une demande d'aide convaincante. D'ailleurs, notre présence tribulaire de notre statut, a déjà déstabilisé le parent, alors à quoi ça sert-il de frapper quelqu'un déjà par terre ? Mettons la loi de côté juste un instant pour regarder l'humain à travers ce parent et cessons de légaliser nos

valeurs individuelles à travers notre intervention DPJ.

Comment faire de la compétence parentale et de la connaissance professionnelle une expérience positive et rentable ? L'image se crée après ce premier contact. Les parents ont souvent besoin de temps pour sauver la face, y pensons-nous ? Par exemple, un père donne une gifle à sa fille, quelle est votre première réaction ? C'est un violent, direz-vous... Mais pour ce père, c'est peut-être le meilleur moyen qu'il connaît pour faire face à une crise. C'est sa solution du moment pour arrêter l'impertinence de sa fille, la partagez-vous ? Alors, apprenez-lui à faire autrement sans le blâmer à brûle-pourpoint. Laissez-lui sauver la face surtout devant sa fille en l'aidant à trouver des options.

Enfin, nous croyons que nous sommes le premier outil de notre intervention dans notre aventure sociale de venir en aide aux enfants dans le besoin et à leur famille. Nous devons nous questionner et retourner à la source en établissant une relation d'aide qui donne concrètement du pouvoir aux clients. Nous demeurerons un facilitateur et un guide dans le développement de leur compétence parentale... Ainsi si votre premier contact ne se limite pas juste au présent, 80 % de l'intervention est déjà une réussite et mieux se porteront nos familles. 

compétences. En étant juste empathique, on peut « arroser les fleurs au lieu des mauvaises herbes ». Il n'existe pas de parents pourris mais des parents dépassés, désorganisés, paniqués, mêlés. Va-t-on les désorganiser davantage avec le pouvoir DPJ ? Se propose-t-on de changer le monde selon nos propres références ou schèmes de valeurs tandis que le parent est démis au nom de quelle interprétation d'expert ? Lafontaine dans *Le roi, l'astrologue, le charbonnier et l'âne*

## NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

### NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

<sup>1</sup> Manuel de référence sur la protection de la jeunesse, Bibliothèque nationale du Québec, 1998.

<sup>2</sup> Loi sur la protection de la jeunesse, Québec, juillet 2000.

# Les Centres jeunesse de Montréal et le Centre de réadaptation Gabrielle Major : une démarche partenariale

Michel Doray, conseiller partenariat réseau, DRD

Alain Germain, conseiller à la programmation, Direction de la qualité des services, Centre de réadaptation Gabrielle Major

Depuis plusieurs années, voire plusieurs décennies, le problème d'arrimage entre les services offerts aux jeunes vivant avec une déficience intellectuelle desservis par les Centres jeunesse de Montréal posaient constamment des problèmes.

Les intervenants se butaient à d'importantes difficultés d'arrimage lors des demandes de transfert vers les centres de réadaptation pour personnes déficientes intellectuelles (CRDI) notamment sur les délais d'attente qui dépassaient souvent un an.

Entre 1995 et 1998, une trentaine de jeunes attendaient dans les Centres jeunesse de Montréal des services en CRDI dont quelques-uns avaient plus de dix-huit ans. La Direction de la protection de la jeunesse se voit obligée d'imposer un jeune déficient afin qu'il reçoive les services appropriés à ses besoins. Dans un premier temps, cette imposition est contestée pour finalement être acceptée. Les relations sont plus tendues que jamais. La Régie régionale de Montréal-Centre tente de solutionner le problème en animant une démarche entre les deux types d'établissement. Les Centres jeunesse et de la famille Batshaw et le CRDI anglophone ont participé aux discussions. Un processus conjoint d'accès aux services a été élaboré qui devait s'appliquer à tous les jeunes de l'île de Montréal vivant avec une déficience intellectuelle. Il faut souligner que cinq CRDI se partagent le territoire de l'île de Montréal.

Malheureusement, dès la première tentative de mettre en place le processus conjoint, nous avons pu observer que tous les CRDI n'adhéraient pas à cette entente dite « régionale » et la situation demeurait inchangée à savoir délais d'attente très longs, demandes nombreuses de contre-expertise, situations litigieuses arbitrées par la Régie régionale. Il faut cependant souligner

que, pendant cette période, les CRDI avec le concours de la Régie régionale ont fait un effort pour diminuer les listes d'attente et ainsi permettre aux jeunes concernés de bénéficier des services qui correspondaient à leurs besoins. Mais sans un changement dans les méthodes de travail, la situation allait resurgir à nouveau, les listes d'attente allaient se reconstituer et les relations entre les établissements seraient toujours aussi difficiles.

C'est alors que les Centres jeunesse de Montréal ont proposé au CRDI Gabrielle Major d'élaborer un projet commun qui permettrait d'expérimenter dans l'est de Montréal le processus qui avait été discuté quelques mois plus tôt à la Régie régionale. La direction du Centre Gabrielle Major avait représenté les CRDI aux discussions régionales et partageait les principes de l'entente dite régionale. Une démarche partenariale s'est alors amorcée et on peut constater aujourd'hui qu'elle donne des résultats nettement supérieurs à ceux anticipés au départ.

## UNE DÉMARCHE PARTENARIALE

Cet article vise à relater l'évolution du dossier qui a permis de solutionner en partie les problèmes d'organisation de service entre deux établissements mais

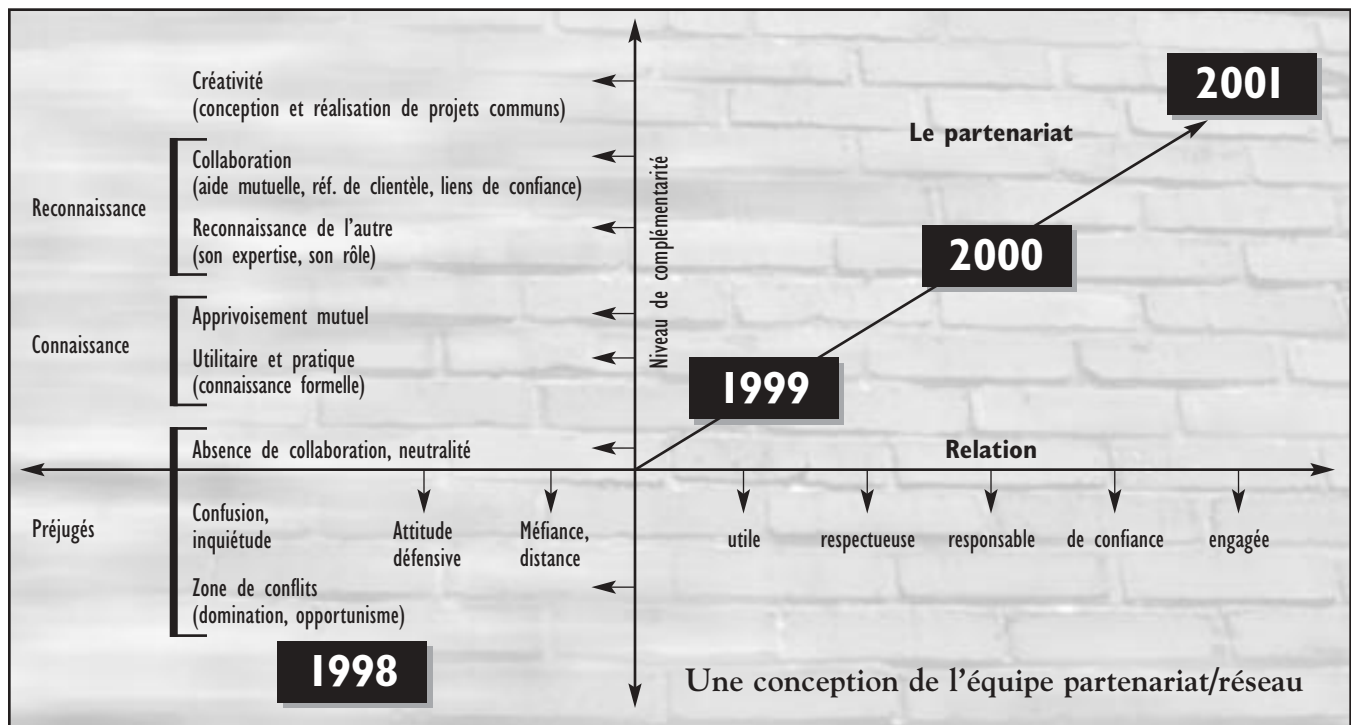


Figure 1 : Étapes de développement du partenariat et des relations partenariales

aussi à comprendre la démarche partenariale qui a été réalisée. Comme on le voit dans la description ci-dessus les relations entre les CJM et les CRDI sont difficiles, tendues et pour le moins distantes. Les intervenants des CJM ne croient pas aux capacités des CRDI d'assumer la clientèle qui leur est dévolue pas la LSSSS<sup>2</sup>; ils croient que les CRDI cherchent à refuser les usagers plutôt que de chercher à les accueillir. De leur côté, les intervenants des CRDI ont l'impression que leurs collègues des CJM ne comprennent pas leur réalité ; que les CJM réfèrent à la dernière minute les jeunes qui vont atteindre 18 ans, qu'ils soient volontaires ou non et que les CRDI aient les moyens ou non de les accueillir. Si on transpose sur la grille des étapes du développement des relations partenariales (figure 1), la situation se situe dans la partie inférieure gauche du graphique où les préjugés et la méfiance dominent nettement. Alors comment sortir de cet imbroglio ?

Le graphique nous indique clairement, que pour dépasser l'étape

des préjugés, il faut augmenter la connaissance mutuelle des différents acteurs concernés. Dès l'automne 1998, des représentants de la direction de la qualité des services du CRDI *Gabrielle Major* et de la Direction de la recherche et du développement (DRD) des CJM ont décidé de préparer un protocole d'entente concernant un processus conjoint d'accès et de planification des services. Il faut souligner que les directions des deux établissements avaient décidé de trouver une solution concrète et durable aux problèmes d'arrimage entre les deux établissements. Dès lors, cet appui formel constituait une condition nettement facilitante.

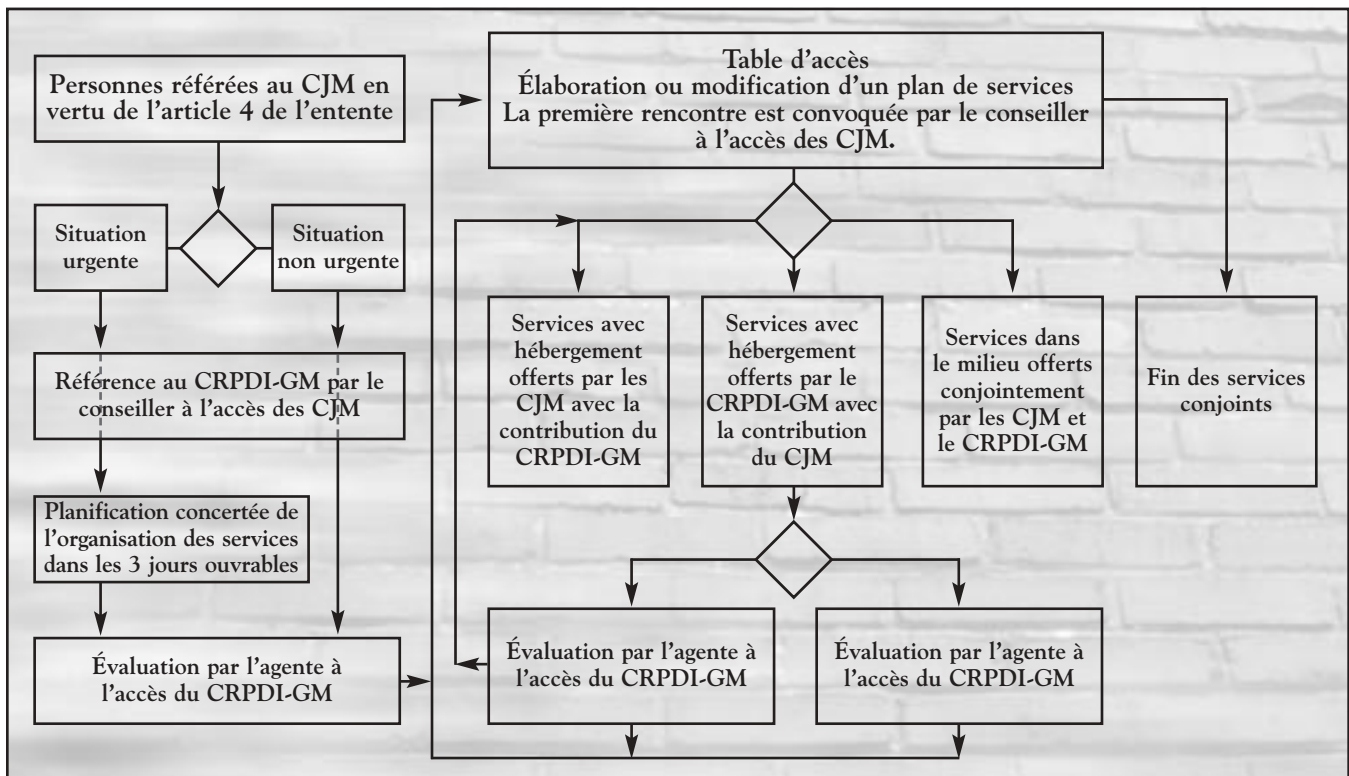
La démarche partenariale a pris deux formes : la préparation d'un texte formel d'entente et des activités de prise de contact entre différents acteurs. Ainsi, un groupe de travail constitué des services d'accès de chaque établissement, des directions supports et services directs aux jeunes a permis de discuter du texte, d'organiser des rencontres d'information et de discuter

des situations de jeunes en attente. Des personnes qui transigeaient ensemble depuis des années, qui ne s'étaient jamais rencontrées, ont pu échanger directement sur la perception des services. Ainsi, les agents à l'accès de *Gabrielle Major* et les conseillers à l'accès des CJM se sont rencontrés pour mieux connaître les services de l'autre établissement. Ce type d'activité a permis de diminuer les tensions qui existaient, de mieux connaître les réalités de chacun et de développer une certaine complicité en vue d'une meilleure coordination des services.

## PRÉSENTATION DE L'ENTENTE

Le 20 février 2000, les directeurs généraux des deux établissements signent formellement l'entente. Le but visé par les parties est d'élaborer et d'expérimenter un processus conjoint d'accès aux services dont les objectifs sont :

- ✓ de développer une vision commune et complémentaire des services à offrir aux personnes



**Figure 2 : Processus conjoint d'accès et de planification des services Centres jeunesse de Montréal/CRPDI Gabrielle-Major**

desservies par les CJM et présentant une déficience intellectuelle, et ce, en fonction des services et ressources spécifiques de chaque établissement ;

- ✓ de favoriser un accès rapide à des services adéquats aux personnes desservies par les CJM et présentant une déficience intellectuelle ;
- ✓ d'actualiser un processus d'accès aux services offerts par les CJM et CRDI Gabrielle Major, tel qu'illustré à la figure 2, qui permet l'implantation d'un mode de collaboration entre les deux établissements en harmonisant les procédures de référence, la coordination des services offerts et le transfert des personnes d'un établissement à l'autre.

Comme le démontre la figure 2, aucun jeune vivant avec une déficience intellectuelle ne devrait être desservi par

les CJM sans un apport du CRDI. Dès lors pour la clientèle visée par l'entente, s'engageait un processus qui faisait en sorte que les jeunes étaient « clients » des deux établissements et cela éliminait à long terme l'étape du transfert interétablissements.

Les personnes visées par l'entente étaient les suivantes<sup>3</sup> :

- ✓ des personnes pour lesquelles un diagnostic formel de retard global de développement (pour les enfants de moins de cinq ans) ou de déficience intellectuelle a été posé et pour lesquelles le directeur de la Protection de la jeunesse a déclaré que la sécurité ou le développement est compromis en vertu de l'article 38 de la LPJ et pour qui, une orientation vers des interventions d'adaptation, de réadaptation et d'intégration sociale est requise afin de mettre fin à la

situation qui compromet la sécurité et le développement de ces personnes et d'éviter qu'elle ne se reproduise ;

- ✓ des personnes pour lesquelles un diagnostic formel de retard global de développement (pour les enfants de moins de cinq ans) ou de déficience intellectuelle a été posé et qui sont prises en charge par les CJM dans le cadre de la LPJ **au moment de la signature des présentes** pour lesquelles les CJM offrent uniquement des services psychosociaux ;
- ✓ des personnes pour lesquelles un diagnostic formel de déficience intellectuelle a été posé, desservies par les CJM sous l'application de la LJC et pour lesquelles le directeur provincial est impliqué ;
- ✓ des mères en difficulté d'adaptation pour lesquelles un diagnostic

formel de déficience intellectuelle a été posé et desservies par les CJM ou par le *CRDI Gabrielle Major*.

Les jeunes déjà desservis par les CJM en réadaptation qui avaient fait l'objet d'une demande de transfert interétablissements n'avaient pas été inclus dans l'entente. Nous avons convenu de traiter ces situations selon le processus habituel. Par contre, dès la première rencontre du comité de suivi de l'entente, ces situations ont été discutées et dans bien des cas, des solutions ont été trouvées.

Il faut souligner que les directions des deux établissements avaient décidé de trouver une solution concrète et durable aux problèmes d'arrimage entre les deux établissements. Dès lors, cet appui formel constituait une condition nettement facilitante.

L'entente prévoyait la mise sur pied d'un comité de suivi dont le mandat était de :

- ✓ mettre en place les conditions nécessaires pour actualiser la présente entente ;
- ✓ analyser l'application de l'entente et recommander aux autorités concernées toutes les modifications et mesures devant être apportées afin d'améliorer la complémentarité et la qualité des services ;
- ✓ favoriser l'élargissement et l'ajustement de la présente entente aux besoins actuels ou futurs identifiés par les parties ;
- ✓ étudier les situations litigieuses et proposer des solutions concrètes.

Le comité était composé de quatre représentants par établissement avec la possibilité d'inviter toute personne concernée par une situation. Plus d'un an après la signature de l'entente, douze personnes font partie du comité : les services d'accès (deux personnes par établissement), les représentants des services (une personne par établissement), les gestionnaires des ressources intermédiaires (deux personnes), les directions supports (deux personnes), la DPJ et une personne observatrice de la *Régie régionale*.

Depuis la signature de l'entente, le comité a tenu sept rencontres, a traité 25 situations dont trois se sont avérées de nouvelles demandes, 16 situations ont été réglées à la satisfaction des parties dont quatre font l'objet d'une offre de services conjoints et neuf dossiers sont en attente de services mais avec un plan d'action concerté pour gérer la période d'attente. Il faut souligner, qu'aucune situation ne fait l'objet d'un litige.

Lors d'une rencontre bilan du comité de suivi les constats suivants ont été faits :

- ✓ Les besoins des jeunes et les services requis sont identifiés plus rapidement. Récemment, lors d'une présentation du bilan de l'entente, la coordonnatrice à l'accès de *Gabrielle Major* identifiait un gain important de temps qui se situaient entre quatre et six mois sur les modalités antérieures.
- ✓ Il y a une meilleure connaissance des expertises disponibles dans chaque établissement et, dans certains cas, leur mise en commun a permis de trouver des solutions totalement inaccessibles sans un partenariat bien structuré<sup>4</sup>.
- ✓ Le travail conjoint a permis de développer une compréhension commune des besoins des jeunes et a favorisé une meilleure orientation dans les services du *Centre de réadaptation Gabrielle Major*.

Le climat de travail convivial basé sur la confiance et le respect a permis de discuter des situations et de dépasser le cadre de l'entente pour chercher des solutions originales et novatrices aux problèmes rencontrés.

Le comité de suivi a cependant décidé de consulter les personnes de deux établissements qui, au cours de la dernière année, avaient eu à intervenir auprès de jeunes vivants avec une déficience intellectuelle. L'objectif était de vérifier si les personnes percevaient des changements dans les relations et les services suite à la signature de l'entente.

## UN SONDAGE «BILAN»

Au total, vingt-deux personnes ont répondu au questionnaire. Le taux de répondant est de 30 % pour les CJM, soit 12 personnes et de 66 % pour le *Centre Gabrielle Major*, soit 10 personnes. La majorité (18/22) des répondants travaillent directement auprès de la



clientèle (accès, DPJ, dispensation des services).

Vingt personnes savaient que les deux établissements avaient signé une entente et la grande majorité (72 %) en connaissaient partiellement (7 personnes) ou parfaitement (9 personnes) le contenu.

Les répondants connaissent les services de l'autre établissement : une personne affirme bien les connaître tandis que 50 % des répondants les connaissent bien et 40 % ne les connaissent que partiellement. Le

comité de suivi trouve ces résultats intéressants ; par contre, il faut nettement augmenter le nombre de personnes qui connaissent bien les services offerts par le partenaire. Des rencontres et des sessions d'information sont justement à l'ordre du jour.

Outre la connaissance, il fallait aussi vérifier si les personnes se parlaient régulièrement. Alors, nous avons vérifié si depuis février 2000, les répondants avaient eu des discussions téléphoniques ou participé à des rencontres sur la situation d'un ou des jeunes avec les représentants de l'autre

établissement. Tous les répondants (sauf une personne) ont eu des contacts au moins quelques fois par année et près de 40 % ont des contacts tous les mois. Il est difficile de comparer avec le passé mais, l'on constate que les personnes concernées sont en lien assez régulièrement ce qui semble être une amélioration selon les commentaires recueillis.

Près de 70 % des répondants ont perçu une amélioration dans les relations entre les deux établissements et près de 60 % ont perçu une amélioration dans les services offerts à sa clientèle par l'autre établissement. Ils soulignent dans leurs commentaires :

- «...un meilleur arrimage des services... »
- «...des relations interpersonnelles plus faciles... »
- «...des délais plus courts... »
- «...on se rejoint, se comprend et s'entraide plus facilement... »
- «...les jeunes ont accès à des services inconnus antérieurement... »

L'amélioration des relations et des services semble se traduire par une bonne ouverture d'esprit, des solutions concrètes et des objectifs d'intervention cohérents. Soulignons que les très grandes majorités des répondants sont totalement d'accord avec les affirmations suivantes :

- ✓ De façon générale, lors des discussions sur la situation d'un jeune, les partenaires manifestent une bonne ouverture d'esprit (18/22) ;
- ✓ Lors de discussion, pour favoriser l'accès aux services, les participants proposent des actions concrètes (17/22) ;
- ✓ Lors de discussions sur les services à dispenser aux jeunes, les participants s'entendent sur les objectifs à poursuivre (17/22).

Dans leurs commentaires, les répondants soulignent la meilleure compréhension des missions et des services, l'effort constant de part et d'autre de collaboration et le fait que les discussions soient centrées sur les besoins des jeunes et la recherche de solutions. Ce dernier élément est particulièrement intéressant pour le comité de suivi car il démontre que les considérations politiques et administratives ne semblent pas s'ingérer dans les discussions d'ordre clinique.

À 80 %, les répondants sont totalement ou partiellement en accord avec les affirmations suivantes :

- ✓ Les jeunes déficients intellectuels desservis par les CJM reçoivent plus rapidement des services du *Centre Gabrielle Major* ;
- ✓ Les jeunes reçoivent des services qui correspondent mieux à leurs besoins ;
- ✓ Le partenariat entre les deux établissements favorise la continuité des services.

Au chapitre de la dispensation des services, les résultats sont aussi très intéressants. Les répondants sont en accord avec les affirmations suivantes :

- ✓ Suite aux discussions avec les représentants de l'autre établissement sur les services à dispenser aux jeunes, les interventions planifiées se sont réalisées (10 totalement en accord et 9 partiellement) ;
- ✓ De façon générale, au niveau de la dispensation des services, les échéanciers prévus ont été respectés (3 totalement en accord et 15 partiellement) ;
- ✓ Je connais bien les attentes des représentants de l'autre établissement lors des discussions sur les

services à offrir à un jeune (12 totalement en accord et 4 partiellement) ;

- ✓ Le partenariat entre les deux établissements a permis de trouver des solutions qui étaient inaccessibles avant la signature de l'entente (11 totalement en accord et 3 partiellement).

Malgré ce bilan très positif, tout n'est pas solutionné. Il faut préciser que cette entente touche uniquement l'est de Montréal. Les autres territoires ne sont pas touchés. Par contre, pour la région nord des discussions sont amorcées avec le *CRDI L'Intégrale* pour établir une entente de service. Pour la région ouest de Montréal, couverte par le *Centre Lisette-Dupras*, les relations se maintiennent de façon traditionnelle.

Le travail de partenariat a permis une meilleure coordination des services aux jeunes, notamment par des délais de réponses plus courts et des solutions alternatives lorsque le service demandé n'était pas disponible. On observe beaucoup moins de frustration de la part des personnes impliquées ainsi qu'un climat de travail exceptionnel. Il y a une meilleure compréhension des obstacles rencontrés par les établissements. Par contre, il faut souligner le manque de ressources disponibles pour les jeunes déficients intellectuels. Les deux établissements ont réussi en deux ans à « **assainir leurs relations** » pour se centrer sur les besoins des jeunes et ainsi améliorer l'offre de services. Cette nouvelle façon de faire, ce **faire autrement**, a des limites qui sont nettement marquées par le manque de ressources adéquates.

Le travail du comité de suivi dépasse le cadre de l'entente pour aborder des sujets importants qui balisent les relations entre différents établissements du réseau de la santé et des services sociaux notamment l'imputabilité des établissements.

## UN FONDEMENT : L'IMPUTABILITÉ

La notion d'imputabilité demeure la clé de tout processus d'accès aux services. Dans toutes les situations, la clarification de l'établissement responsable des services à offrir à une personne permet d'orienter les discussions et les interventions de façon à répondre plus rapidement et plus efficacement à ses besoins.

Selon ce principe, les *Centres jeunesse de Montréal* considèrent que les CRDI sont les établissements responsables de la dispensation des services et de l'obtention des services pour les personnes présentant une déficience intellectuelle de tout âge. Deux éléments viennent corroborer cette prémisse :

Dans son document intitulé *Le Défi de l'Accès*<sup>5</sup>, la Régie régionale reconnaît aux centres de réadaptation en déficience intellectuelle un rôle central auprès de ces personnes. Ces derniers sont :

- ✓ imputables de l'obtention des services aux personnes ayant une déficience intellectuelle ainsi que de celles présentant des problématiques associées (déficiences multiples, perte d'autonomie, santé mentale, justice, troubles envahissant du développement) ;
- ✓ responsables en matière d'évaluation globale des besoins ainsi que de dispensation des services d'adaptation, de réadaptation et d'intégration sociale en fonction des besoins spécifiques de ces personnes ainsi que des services d'accompagnement et de support à l'entourage de ces personnes.

Les centres de réadaptation en déficience intellectuelle de Montréal reconnaissent leurs responsabilités auprès des jeunes de 0 à 18 ans et auprès

des personnes avec des conditions associées, notamment la clientèle ayant une déficience intellectuelle et présentant des troubles graves du comportement.<sup>6</sup>

En ce sens, les *Centres jeunesse de Montréal* considèrent que la responsabilité clinique et financière du service ainsi que l'obligation de rendre le service dans un délai raisonnable constituent les éléments-clés du concept d'imputabilité. Les CRDI doivent être responsables du plan de services individualisé. Dans la très grande majorité des situations, les *Centres jeunesse de Montréal* ne devraient pas assumer la responsabilité de desservir un jeune déficient intellectuel sans qu'un plan de services sous la responsabilité d'un CRDI soit élaboré. Dès que la déficience intellectuelle est identifiée<sup>7</sup> chez un jeune en besoin de service, il devrait être directement référé au CRDI de son territoire afin que celui-ci rende les services qui sont sous sa responsabilité.

## RELATIONS CJM-CRDI

En lien avec cette orientation, deux situations sont alors possibles. La première, un jeune vivant avec une déficience intellectuelle dont la sécurité ou le développement a été jugé compromis par la Direction de la protection de la jeunesse et la deuxième, un jeune desservi par les CJM dont la déficience aurait été identifiée en cours de services, le jeune étant alors sous la responsabilité de la Direction des services à la jeunesse (DSJ) des CJM.

Dans la première situation, la DPJ a la responsabilité de référer l'enfant aux services les plus aptes à lui venir en aide dans le respect des missions et mandats des établissements du réseau de la Santé et des Services sociaux. De façon générale, en fonction de l'expertise spécialisée et de l'offre de service proposé, les CRDI demeurent les établissements

les plus appropriés pour répondre aux besoins des jeunes vivant avec une déficience intellectuelle.

En ce qui concerne la deuxième situation, dès que la déficience intellectuelle est identifiée, une demande de service serait acheminée au CRDI pour que celui-ci prenne en charge le plan de services. Des modalités devraient alors être discutées avec le service d'Accès des CJM pour un transfert de la responsabilité. Les modalités devraient prévoir une évaluation des besoins par le CRDI afin que celle-ci permette de déterminer le meilleur service à offrir aux jeunes concernés.

Dans les deux cas, il faut aussi comprendre que les CJM ont l'obligation d'offrir le suivi psychosocial. Cependant, ils peuvent offrir ou maintenir des services complémentaires de réadaptation dans la mesure où des ententes formelles entre les deux établissements sont établies sur la base de la règle d'imputabilité.

En guise de conclusion, il convient de mentionner que l'expérience de la dernière année entre les CJM et le CRDI *Gabrielle Major* démontre qu'il est possible de mieux orchestrer les services des deux établissements afin de répondre plus rapidement et efficacement aux besoins des jeunes. Le partenariat développé dans le cadre de cette entente qui met en place un processus conjoint d'accès et qui a évolué vers un mécanisme de concertation au niveau de la dispensation des services, oblige le comité de suivi à clarifier rapidement la notion d'imputabilité et d'en dégager les conséquences sur le fonctionnement des services des deux établissements. La table est donc mise pour une deuxième année de travail du comité de suivi. ✍

## NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

### NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

- <sup>1</sup> Le CRDI *Gabrielle Major* couvre les territoires des CLSC suivants: Rivière-des-Prairies, J. Octave Roussin, Mercier-Est/Anjou, Olivier Guimond, Hochelaga-Maisonneuve, Rosemont, St-Léonard.
- <sup>2</sup> La mission du *Centre de réadaptation Gabrielle Major* est d'offrir des services de réadaptation aux personnes présentant une déficience intellectuelle et demeurant dans l'est de Montréal.
- <sup>3</sup> Extrait de l'entente.
- <sup>4</sup> Le partenariat se caractérise notamment par deux éléments: faire ensemble et obtenir des résultats plus grands que la somme des services des partenaires qui seraient offerts séparément.
- <sup>5</sup> Régie régionale de la Santé et des Services sociaux Montréal-Centre, *Plan d'amélioration des services de santé et des services sociaux 1998-2002, Le défi de l'accès*, juin 1998, 70.
- <sup>6</sup> Les centres de réadaptation en déficience intellectuelle de Montréal, *L'expertise à votre service*, 37, 39 et 43.
- <sup>7</sup> Les CJM reconnaissent la définition de l'Association américaine sur le retard mental mentionnée à la page 23 du document *L'expertise à votre service*.

# L'expérience des groupes support aux parents pour contrer le phénomène des gangs : des leçons pour l'intervention ?

Martin Goyette, coordonnateur, recherche sur les pratiques partenariales dans les CJM, IRDS

Jean Panet-Raymond, professeur, École de service social, Université de Montréal

Gwénola Van Hille, agente de recherche, IRDS

Nicole Dallaire, professeure, École de travail social, Université de Sherbrooke

24

Le phénomène des gangs de rue interpelle de nombreux acteurs, d'autant que sa médiatisation le hisse en tête des problématiques d'intervention. Problématique sociale complexe s'il en est une, sa résolution paraît exiger la participation de l'ensemble des acteurs sociaux favorisant le bien-être et l'intégration des jeunes dans leur milieu (Hamel et al., 1998). C'est dans cette perspective que la recherche sur les pratiques partenariales aux CJM s'est intéressée aux pratiques des Groupes support aux parents (GSP<sup>1</sup>). Ainsi depuis avril 1998, un groupe de chercheurs, d'intervenants, de gestionnaires des CJM et leurs partenaires participant à six projets de partenariat ont formé un groupe de travail. Une recherche<sup>2</sup> a émergé des travaux de ce groupe, recherche dans laquelle chacun des projets a fait l'objet d'une étude de cas<sup>3</sup> (Yin, 1994). Cet article est donc l'adaptation d'une étude de cas réalisée par l'équipe de recherche, étude de cas qui s'appuie sur le point de vue des acteurs de cette intervention.

Le projet *Groupe support aux parents* (GSP) est une intervention expérimentée entre 1987 et 1994 à

laquelle collaborent le SPCUM, les CJM et, selon les territoires, d'autres organismes communautaires ou institutionnels. Le projet GSP était une formule d'intervention de groupe qui voulait sensibiliser les parents à la problématique des gangs de rue ; gangs auxquels leurs jeunes étaient associés. Cette sensibilisation des parents souhaitait leur permettre de reprendre leur autorité.

Contrairement aux autres projets à l'étude, les GSP n'ont pas donné lieu à une intervention au moment de notre collecte de données<sup>4</sup>. Malgré cela, il apparaissait intéressant, dans le contexte du développement d'une « approche milieu », d'envisager les facteurs ayant contribué à la mise sur pied, à l'absence de continuité et à l'échec de la réimplantation du projet, à partir du point de vue privilégié des intervenants qui réalisent la collaboration. De plus, au-delà du processus de structuration de la collaboration, nous avons analysé, à l'instar des autres projets à l'étude, les retombées envisagées du projet sur l'intervention dans le domaine de la jeunesse. Ce regard, nous l'espérons, contribuera à la réflexion des différents

intervenants et preneurs de décision quant aux interventions futures en regard du phénomène des gangs de rue.

## GENÈSE ET STRUCTURATION DU PROJET

Afin de dégager le portrait des collaborations mises en place par les GSP, nous tracerons l'évolution historique du projet. À l'origine, le projet GSP a été intimement associé au développement d'un autre projet, les groupes-contact (GC) où les policiers ont joué un rôle important, à tel point que l'intervention GC est devenue rapidement la première étape (phase 1) d'une intervention devant se poursuivre en GSP. Il sera donc nécessaire parfois d'envisager conjointement l'évolution de ces deux interventions pour comprendre les enjeux du projet GSP.

### Les premiers groupes support aux parents (1987-1992)

Préoccupés par ce qu'ils nomment « l'embrigadement » des jeunes recevant les services des organismes sociaux de Laval, quelques intervenants développent des projets s'adressant aux parents

de jeunes ayant des activités présumées en lien avec des bandes de jeunes. Deux projets ont particulièrement influencé l'émergence des GSP.

#### LES GROUPES DE PARENTS CONFRONTÉS AU PHÉNOMÈNE DES GANGS

En 1987, des intervenants du *Bureau de services sociaux de Laval* (BSS Laval) développent un projet dont l'objectif est de «travailler avec les parents pour qu'ils retrouvent leur rôle d'autorité», parce que souvent ils avaient «baissé les bras». «Les parents manquaient de structure, de fermeté avec leurs jeunes. Leurs jeunes étaient laissés à eux-mêmes et ces jeunes-là manquant de structure, ils en recherchaient ailleurs», soit dans le gang. Dans cette optique, le groupe de parents était exclusivement destiné aux parents et ceux-ci avaient pour consigne de refuser de répondre aux questions de leurs jeunes sur leur propre regroupement, «ce sont des affaires d'adultes» (Bernier, 1991).

Dans le cadre de ce projet, les parents ciblés étaient ceux de jeunes qui recevaient des services du BSS (Bureau de services sociaux) identifiés à partir du *case load* des intervenants du BSS Laval. L'un d'entre eux convoquait les parents à une première rencontre où des informations sur le fonctionnement de la gang, l'implication des jeunes dans celle-ci et les «moyens de vaincre leur impuissance» face au gang leur étaient données (Laroche et coll., 1992). Cette rencontre était coanimée par l'intervenant du BSS Laval, responsable de la convocation, et un intervenant du CLSC. Au terme de cette première rencontre, les animateurs ciblaient les parents qui manifestaient des besoins. Et ils leur proposaient cinq autres rencontres dont l'objectif était de conduire les parents à retrouver leur autorité parentale.

Ce projet aurait rejoint dix parents pour une vingtaine de jeunes sur six rencontres<sup>5</sup>. Selon Laroche et

coll. (1992), «le groupe de jeunes au centre de la problématique a été «désintégré» et «le recrutement de nouveaux membres à Laval a ainsi pris fin». De même, il est rapporté que le climat de calme est revenu dans les quartiers touchés. Cependant, l'idée «d'une nécessaire collaboration» entre BSS, CLSC, organismes communautaires et policiers a émergé de cette expérience (Châles, 1995). Cette collaboration est demeurée toutefois informelle, circonscrite à la participation autour de jeunes recevant des services.

Si ce projet a fait l'objet d'un bilan positif (Laroche et coll., 1992), une des principales difficultés a été la question de la référence au projet. En effet, si initialement, les collègues des deux intervenants-animateurs devaient cibler des jeunes faisant partie de gangs, ce processus de référence dans la réalité n'a pas fonctionné. En outre, bien que ceux-ci aient pu trouver une certaine marge de manœuvre auprès de leur supérieur immédiat, le projet reposait essentiellement sur ces deux intervenants dont la tâche principale relevait de l'intervention psychosociale.

#### LE GROUPE SUPPORT AUX PARENTS À SAINT-EUSTACHE

En s'inspirant du projet qu'il a animé, un des deux intervenants du BSS Laval supervise (en 1989) plusieurs intervenants de l'*Accueil Communautaire Jeunesse*, du *Centre d'accueil des Laurentides* et de la *Police de Saint-Eustache*, lesquels animent des groupes de parents. À l'instar de l'expérience de 1987, «des problèmes de comportement de plus en plus graves» (Laroche et coll., 1992) de jeunes de Saint-Eustache ainsi que leur «embrigadement» dans un mouvement Skinhead sont à l'origine de cette intervention auprès de leurs parents. «Afin de revaloriser l'autorité parentale et aider ces parents à reprendre le contrôle de la situation», une plus grande place leur est laissée dans la

dynamique du groupe, les animateurs agissant également à titre de modérateurs. (Laroche et coll., 1992). Dans le cadre de ce projet, «le groupe de parents comprend en moyenne dix adultes. Certains en font partie depuis le début alors que d'autres s'y greffent à mesure qu'ils en entendent parler et réalisent que leur enfant fait partie des skinheads» (Bernier, 1991, p.11). C'est donc un groupe ouvert. Au total, 17 parents de la région de Saint-Eustache ont adhéré à la démarche (Bernier, 1991). Le fonctionnement général du groupe est le même qu'à Laval en 1987 sinon que les références provenaient également de l'organisme communautaire participant au projet.

Les perceptions des retombées de ce projet sont positives (Bernier, 1991 ; Laroche et coll., 1992). Pour les intervenants, le projet permet une meilleure concertation dans l'intervention individuelle. Pour les jeunes et leur famille, la vigilance des parents permet de ralentir le recrutement de nouveaux membres de gang (Bernier, 1991). De plus, les parents se concertent, se supportent et reprennent leur autorité parentale (Bernier, 1991). Pour le milieu, Laroche et coll., (1992) constatent que le climat de certains parcs ou lieux publics a pu être «assaini». La cellule initiale de skinheads éclate (Laroche et coll., 1992).

#### LA STRUCTURATION DE LA PROGRAMMATION DE ROSE-VIRGINIE PELLETIER POUR CONTRER L'EMBRIGADEMENT

En 1990, le *centre Rose-Virginie Pelletier* (RVP) et le *Centre des services sociaux du Montréal métropolitain* (CSSMM) développent trois volets d'intervention pour «soutenir les intervenants, les parents et les adolescents impliqués». Ces interventions supervisées par une conseillère de RVP visent «la création d'un comité permanent de soutien et d'information

aux intervenants [du CSSMM et de RVP] concernant les faits et gestes des gangs et des modes de participation des adolescents dont ils ont la charge», «une intervention spécifique auprès d'adolescentes (CLSC Montréal-Nord, et RVP)» (Lavallée, 1994), qui prend la forme de plusieurs rencontres de groupes avec des adolescentes jugées aux prises avec des problèmes de gang afin de les inciter à «réfléchir sur leur exploitation par les gangs». Un soutien leur est offert pour les éloigner ou pour qu'elles se retirent de la bande. La collaboration d'un policier de l'escouade gang est essentielle dans ce volet. Un groupe de soutien aux parents est formé et vise à «alerter ces derniers quant à leur méthode éducative» et à favoriser une entraide naturelle entre les parents du groupe (Lavallée, 1994 ; Châles, 1995). Le groupe soutien aux parents était animé par trois intervenants<sup>6</sup> des deux organisations avec le support de membres du SPCUM (Laroche et coll., 1992).

Les trois volets de la programmation conjointe de RVP et du CSSMM sont interreliés, les jeunes filles ciblées pour le volet 2 permettaient de sélectionner les parents pour le GSP (qui deviendra GC quelques années ensuite). Les intervenants qui devaient proposer des services aux jeunes se voyaient offrir la formation du volet 1. Le volet 3, le GSP, est au cœur de notre analyse.

Nous avons donc constaté que les partenaires organisationnels du projet GSP à partir de 1990 sont le centre RVP et le CSSMM. Avant d'aborder la question du fonctionnement du projet, attardons-nous brièvement à ces partenaires.

### **Le Centre de réadaptation Rose-Virginie Pelletier (RVP)**

Le centre RVP<sup>7</sup>, «établissement du système de santé et de services sociaux, contribue à la réadaptation d'adolescentes en difficulté d'adaptation

en leur permettant de développer leur potentiel et de devenir des personnes autonomes et responsables» (Centre Rose Virginie Pelletier, 1991). Le centre RVP est donc partie prenante du réseau montréalais de centres de réadaptation, accueillant des adolescentes en «difficulté grave d'adaptation, personnelle, familiale et sociale» âgées de 12 à 18 ans.

### **Le Centre de services sociaux du Montréal métropolitain (CSSMM)**

Le CSSMM, établissement étatique, offre (à cette époque) des services sociaux personnalisés aux enfants et à leurs parents et aux personnes âgées de la région métropolitaine de Montréal. Les intervenants impliqués dans le projet GSP travaillaient spécifiquement auprès des jeunes et de leur famille, dans le cadre de la *Loi sur la protection de la jeunesse* et de la *Loi sur les jeunes contrevenants*.

### **Le fonctionnement des GSP**

Les objectifs et le fonctionnement de ces GSP demeurent identiques à ce qui a été expérimenté à Laval et Saint-Eustache. Il s'agit de sensibiliser les parents au phénomène, leur redonner du pouvoir face à ce dernier et à favoriser un certain niveau d'entraide entre les parents. Ce projet, à l'instar de ceux présentés, n'est que très peu formalisé, bien qu'il soit réalisé avec un certain support organisationnel. Mais, il s'inscrit dans une vision plus large de l'intervention auprès des gangs de rue parce qu'il est intégré avec les autres volets de la programmation RVP/CSSMM.

#### **LE PROCESSUS DE COLLABORATION DANS L'INTERVENTION**

Les jeunes du centre RVP sont au cœur du processus d'intervention GSP puisque ce sont les parents de celles-ci qui sont invités par les intervenants de RVP à participer au GSP. Si la

convocation au groupe est réalisée par les intervenants de RVP par téléphone, la rencontre de groupe est coanimée par deux intervenants, l'un du CSSMM et l'autre de RVP. Information sur la dynamique des gangs, discussion autour des moyens pour contrer ce processus «d'embrigadement», soutien au développement de l'autorité parentale sont abordés dans cette intervention de groupe qui donne lieu à quatre ou six rencontres. Un policier est invité lors d'une rencontre afin de «partager son expertise et proposer sa collaboration» aux parents (Laroche et coll., 1992).

S'il y a peu d'information disponible quant à la dynamique et au contenu de la collaboration à cette époque, les informateurs-clés précisent que cette expérience a permis de développer une collaboration afin qu'un «véritable échange» puisse s'établir entre les organismes sociaux institutionnels et la police : les policiers offraient leur vision de l'organisation des gangs sur le terrain en ciblant particulièrement les jeunes filles «embrigadées» pendant que les intervenants sociaux, fort de ces liens de confiance créés avec les policiers, contribuaient à faciliter le travail des policiers afin que les jeunes filles portent plainte. «Sans cet accompagnement dans tout le processus qui était très long (...) les filles avaient à peu près 10 chances sur 11 de lâcher prise en cours de route parce qu'elles avaient peur».

Mais quoi qu'il en soit, les GSP à cette époque sont décrits comme une intervention qu'on peut qualifier de rééducative, les intervenants sociaux étant au centre de la dynamique de collaboration dans l'intervention.

### **Une mutation des Groupes support aux parents vers les premiers groupes-contact (1992-1996)**

L'évolution des GSP donne lieu à une dynamique de collaboration

différente tant au niveau des processus d'intervention (référence, admission, intervention...) que dans l'animation des GSP. Par conséquent, la logique d'action du projet en collaboration est elle-même transformée<sup>8</sup>.

À la suite d'affrontements «entre membres de gangs actifs dans le nord-est de Montréal» (Châles, 1995, p.6) en 1993, l'esprit de ce projet est « d'intervenir [auprès des parents] avec les policiers dès le premier incident» dans lequel les jeunes sont impliqués en gang, et ce, avant que les jeunes soient en centre d'accueil. La problématique au centre de ce projet est le phénomène des gangs de rue et l'augmentation de la violence associée à leurs agirs (Lavallée, 1994). Les jeunes qui commencent ces violences ont des parents qui «n'ont pas le contrôle de la situation actuelle de leur enfant» (Châles, 1995).

Le «postulat de base» de cette intervention est que le renforcement des attitudes et des compétences parentales doit «faire vivre des limites claires à leur enfant» (Châles, 1995). Cette intervention doit contribuer à «freiner le recrutement des gangs de rue» et «éviter que ceux qui en font partie ne s'approchent du noyau plus violent». Les clientèles potentielles sont donc les parents de jeunes qui ont été impliqués dans un événement policier, que ce jeune soit suspect, prévenu, victime ou témoin.

Le «programme» se divise en deux interventions : la **phase 1**, le GC est une rencontre coanimée par un policier et un intervenant social en centre de réadaptation, la **phase 2**, le GSP pour les parents ayant un besoin de support supplémentaire, consiste en une démarche de neuf rencontres à

l'intérieur desquelles les parents sont appelés à «mieux cerner les difficultés qu'ils éprouvent à assumer leur enfant et à identifier les éléments lui permettant de mieux agir (...)» (Châles, 1995, p.11). Il s'agit donc d'une adaptation des GSP présentés précédemment. Si sur papier la phase GSP est planifiée, le manque de personnel formé pour l'animation force à abandonner l'intervention après quelques expérimentations seulement (Châles, 1995). À partir de cette époque, la phase contact est donc la seule à donner des services aux parents, même si plusieurs ont envisagé une réactualisation de la phase 2. Pendant ce temps, les parents

mains propres par un policier en service. Par rapport au processus de recrutement des GSP à RVP, le recrutement par les policiers marque une transformation importante du projet.

La rencontre de groupe a lieu de préférence au poste de police où sont abordées les dimensions suivantes : le gang de rue, le rôle parental de contrôle, les ressources d'aide disponibles dans le milieu. Ce dernier volet est animé par un intervenant social. Le changement de lieux de l'intervention de groupe joue un rôle important dans la dynamique d'intervention.

Au cours de cette première période d'expérimentation, Châles (1995) rapporte que 175 parents de jeunes ont été rencontrés, surtout des parents de jeunes contrevenants. Devant une évaluation positive de l'expérimentation, les CJM et le SPCUM procèdent à l'élargissement des GC à

plusieurs autres territoires du SPCUM. Mais, la fusion des centres de réadaptation et du BSS en *Centres jeunesse de Montréal* occasionne plusieurs mouvements de personnel augmentant les délais d'implantation du projet. Après une période de formation des nouveaux intervenants et l'ajout d'une personne chargée de l'évaluation à l'équipe, l'intervention GC se met en place. Ainsi, pendant environ huit mois d'expérimentation, 251 jeunes ont été ciblés. Pour 210 d'entre eux, les parents ont été convoqués par les policiers. Les parents de 127 jeunes se sont présentés à la rencontre (soit 60 % de ceux convoqués) (Lavallée, 1995).

Les GC sont délaissés en 1996, malgré un certain enthousiasme par rapport à ce type d'intervention. Plusieurs motifs sont évoqués (Goyette

LES ÉTAPES		
ÉTAPES	OBJECTIFS	PARTENAIRES
Phase 1 (GC)	Sensibilisation et informer les parents	SPCUM en collaboration avec le BSS (maintenant CJM)
Phase 2 (GSP)	Favoriser l'entraide Supporter l'acquisition des habiletés parentales (autorité)	En principe, CLSC et BSS (maintenant CJM)

ayant des besoins supplémentaires étaient «en principe» référés à des services déjà existants dans d'autres organisations, notamment les CLSC et certains organismes communautaires.

La collaboration plus grande avec les policiers permet de résoudre le problème de recrutement des parents connus lors des expérimentations de 1987 et 1989. Ainsi les policiers prennent un leadership accru dans l'intervention à partir de cette époque. Ils sont responsables du recrutement des parents, qui est réalisé à partir des données policières (rapports d'événement, fiches d'enquête et observations provenant des enquêteurs, des policiers-jeunesse surtout) (Châles, 1995, p.13). Le policier s'assure de la convocation des parents par une lettre, signée du commandant, qui leur est remise en

et al., 2001). La grande concertation et concentration autour de ces projets régionaux (*Connais-tu ma gang ?* et *l'Opération Taxage en milieu scolaire*) sont « énergivores », leur médiation contribuant à diluer les intérêts pour les GC. Peu à peu, les acteurs au centre des GC auraient démissionné parce qu'ils auraient eu l'impression de ne pas être appuyés par leur direction. Ensuite, les transformations majeures au sein des CJM (Projet virage milieu) et du SPCUM (démantèlement de la police jeunesse) ont déplacé le personnel d'une région à l'autre brisant les concertations. À cela, il faut mentionner que les CJM n'auraient pas octroyé suffisamment de ressources pour stabiliser le projet, plusieurs intervenants ayant le sentiment de « porter le projet sur leurs épaules » sans reconnaissance.

La « fin » des GC dans ce contexte signifie également l'échec des efforts pour réimplanter les GSP, malgré les tentatives de formalisation de plusieurs intervenants. En effet, à partir de 1993-94, moment de la fin des GSP, plusieurs intervenants ont voulu les formaliser en développant des canevas détaillés du déroulement de l'intervention de groupe. À partir de ces canevas, des démarches politiques ont été réalisées auprès des directions des diverses organisations. Mais leurs efforts n'ont pas donné lieu à une réelle mobilisation des organisations pour la réimplantation des GSP.

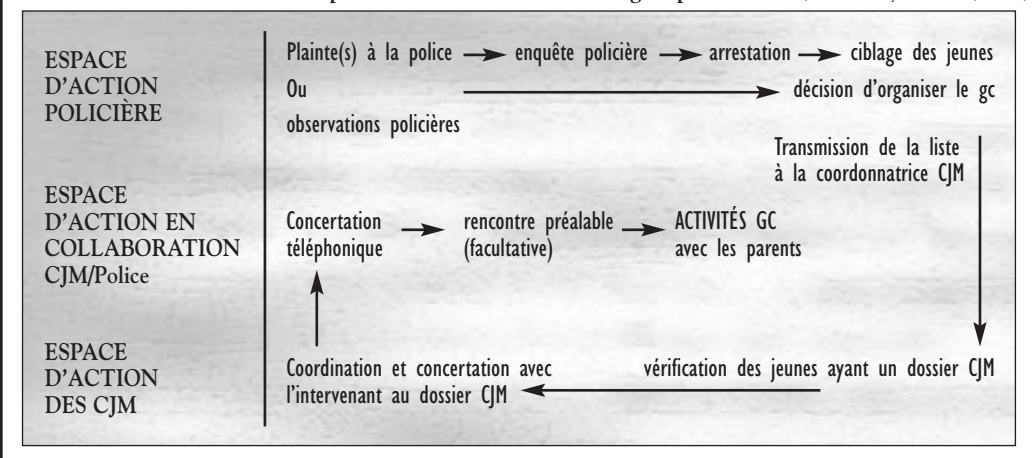
## Les GC aujourd'hui

Le GC ont revu le jour en 1998 dans le nord, puis dans l'est de Montréal en novembre 2000. Si ces GC s'inspirent de ceux réalisés jusqu'en 1996, les logiques d'action de l'est sont quelques peu différentes, en

raison, d'une part, de l'influence d'un CLSC partie prenante du projet et, d'autre part, en raison d'un processus d'intervention laissant plus de place à une intervention de groupe<sup>9</sup> (Goyette et al., 2001). Quelques autres expérimentations ont été réalisées dans le secteur ouest de Montréal, mais

organisations ont la volonté politique d'investir dans ce type d'intervention. En effet, plusieurs informateurs-clés sont d'avis qu'en l'absence d'intervention permettant de combler les besoins suscités par l'activité groupe-contact il faut, sinon se questionner sur la manière de recruter les parents, à

Schéma 1 : Reconstitution du processus d'intervention des groupes-contact (tiré de Goyette et al., 2001)



la prédominance du collaborateur policier est toujours aussi importante, subordonnant en quelque sorte l'intervention à l'impératif d'enquête policière. Le Schéma 1 illustre le processus d'intervention type des GC dans le nord de Montréal.

Ce schéma illustre le processus de glissement des GC du social au policier dans le rapport partenarial. Ainsi, faute d'intervenants et d'appuis organisationnels des cadres des CJM, le SPCUM a pris la relève ou comblé le vide, malgré sa propre perte de police jeunesse.

Au travers de ces nouvelles expérimentations des GC, certains intervenants, dont plusieurs ayant côtoyé les GSP, veulent les remettre sur pied. Ainsi, un sous-comité de l'équipe nord de *Jeunesse, violence gang de rue* se penche actuellement sur cette question afin de déterminer la formule la plus pertinente à réimplanter.

Une des questions centrales est de savoir si les GSP doivent s'inscrire dans la continuité des GC et si les

tout le moins être « prudents et ne pas être trop alarmistes » lors de l'animation des groupes-contact (Goyette et al., 2001).

## L'ANALYSE DES PRATIQUES PARTENARIALES À L'ÉTUDE

### Le processus de structuration du projet

À partir de notre compréhension du matériau de recherche, nous ferons ressortir les éléments centraux de l'évolution des GSP, en considérant également la naissance des GC puisqu'ils sont au cœur de la dynamique menant à l'échec de la réimplantation des GSP.

La documentation abondante consultée ainsi que les propos des divers informateurs-clés mettent en relief que depuis leur genèse, la stratégie d'intervention des GSP et ensuite des GC, a toujours été pertinente du point de vue des informateurs-clés. Cette stratégie apparaît comme un moyen de combler

des besoins toujours présents face au phénomène des gangs de rue. Or, si l'esprit de cette intervention est toujours demeuré le même, c'est-à-dire informer les parents dans le but de leur redonner ou de soutenir les compétences nécessaires à leur rôle parental face à leur enfant aux prises avec des gangs de rue, le processus d'intervention des GSP ainsi que l'activité ont évolué.

Si lors des GSP (de 1987 à 1993-94), le recrutement pour l'activité était réalisé par les organismes sociaux, la naissance des GC (à partir de 1993) a



vu ce rôle davantage confié aux policiers, ciblant les jeunes associés à des événements policiers à partir de données policières.

Cette évolution du projet constitue un rétrécissement de la cible de l'intervention, les références étant réalisées par les policiers et non plus comme dans le projet de Saint-Eustache en 1989, par des organismes sociaux, voire communautaires (RVP et l'*Accueil communautaire Jeunesse*).

De plus, si sur papier les GC devaient s'accompagner d'une phase 2 inspirée des groupes support aux

parents sous la responsabilité des organismes sociaux, ceux-ci n'ont connu au mieux que quelques expérimentations éphémères.

Or, ces considérations mettent en évidence que les policiers ont joué un rôle accru dans le développement, la mise sur pied et la coordination des GC, orientant ainsi l'action de l'intervention vers une conception policière de la problématique. Les GC sont donc, dès leur élaboration, une intervention policière à laquelle participent les CJM, cette collaboration étant facilitée par une vision complémentaire de la problématique gang.

Par cette intervention «sur» les parents (et indirectement sur le jeune) l'objectif ultime était la diminution de l'implication des jeunes dans des gangs. Mais comme l'ont fait remarquer plusieurs informateurs-clés, sans une intervention de type GSP, les GC sont condamnés à agir que dans une logique coercitive d'urgence parce qu'ils

ne sont pas intégrés à l'intérieur d'un plan d'action plus global où les acteurs intervenant sur les déterminants structurels de la problématique sont présents. C'est une hypothèse de travail partagée par certains informateurs-clés. Ces stratégies complémentaires n'ont pu se réaliser considérant le manque de temps et de ressources disponibles et peut-être de volonté politique. Or, c'est l'étiquette coercitive collée notamment à la phase de recrutement des GC qui freine, selon plusieurs informateurs-clés, l'élargissement formel des GC en GSP et/ou l'adhésion d'organisations telles que les CLSC et les organismes

communautaires dans une stratégie d'intervention plus préventive.

Enfin, bien qu'un certain support leur ait été offert, les GSP ont surtout reposé sur les épaules des intervenants partenaires. Or, ce support, qu'il ne faut pas négliger par ailleurs, constituait davantage une «marge de manœuvre» laissée aux intervenants en particulier ceux des CJM, qu'une réelle reconnaissance symbolique et matérielle traduite par un aménagement de l'organisation du travail. Au-delà de leur émergence, les projets doivent donc être soutenus.

Dans ce contexte, le déplacement des individus porteurs des GC à la suite des réorganisations organisationnelles (surtout dans les CJM); et la concentration accrue des énergies à d'autres projets, a contribué lors de la réforme policière (police communautaire) à ce que le projet soit délaissé, malgré un certain enthousiasme.

Ces difficultés liées à la trop grande instabilité professionnelle des individus porteurs des GSP soulignent, pour nous, l'importance de la formalisation de la collaboration. Celle-ci met la collaboration à l'abri d'un changement organisationnel ou d'individus, et assure ainsi une certaine pérennité du projet. Une entente écrite claire permet également de favoriser l'inscription du projet dans les priorités organisationnelles de chacun des partenaires, ce qui a fait défaut dans le cadre du projet à l'étude. Bien évidemment, plusieurs collaborations survivent même sans cette formalisation, mais elles reposent sur les épaules d'individus et sont à la merci du transfert de la mémoire institutionnelle d'un projet lorsqu'un porteur du dossier quitte son poste (Goyette et al., 2000b).

Bien que cette formalisation soit essentielle, elle doit être réalisée avec parcimonie dans la mesure où si elle se réalise en réduisant la marge de

manœuvre des intervenants-terrain, elle risque de réduire d'autant le potentiel d'innovation de l'intervention. En effet, nous avons pu souligner que l'instauration, d'une part, de lieux de concertation régionale entourant le projet *Connais-tu ma gang ?* et, d'autre part, la création plus tard par les CJM de plusieurs comités chargés de la programmation des interventions gang ont été perçues par plusieurs informateurs-clés comme une récupération politique de l'initiative dans la mesure où par la suite les investissements en ressources n'ont pas suivi.

## Les retombées des pratiques partenariales sur le modèle d'intervention

Les échanges d'informations dans le processus de collaboration du projet GSP entre les intervenants CJM et les policiers permettent, selon les informateurs-clés, une plus grande connaissance de la situation-problème du jeune et de la problématique gang dans le quartier. Ces informations permettent pour les policiers d'avoir plus d'informations pour concrétiser leur enquête et intervenir dans une perspective de police communautaire. Pour les intervenants CJM, si ces échanges d'informations sont réguliers, ils permettent également d'adapter les interventions sur les jeunes pris en charge par les CJM dans un contexte de LJC, et ce, autant pour les jeunes pris en charge avant l'intervention GSP que pour ceux qui seront référés à la suite des GSP. En effet, les GSP permettent une meilleure cohérence de l'intervention, c'est-à-dire, un plus grand arrimage entre les interventions policières et la prise en charge LJC/CJM et une plus grande coordination entre les interventions à l'interne des CJM.

Dans cette optique, les GSP peuvent favoriser une augmentation de la continuité de l'intervention en permettant éventuellement une diminution du chevauchement des

interventions, une diminution des interruptions inopportunes de services et l'identification, à partir du point de vue du professionnel, du service le plus approprié pour répondre aux besoins du jeune et de sa famille.

Au-delà de la meilleure coordination entre les intervenants CJM, il faut mentionner que les GSP visent directement à associer les parents à l'intervention de rééducation. Ainsi, en voulant contribuer à leur compétence parentale, il s'agit pour les animateurs de rendre le parent complice

Par cette intervention « sur » les parents (et indirectement sur le jeune) l'objectif ultime était la diminution de l'implication des jeunes dans des gangs.

de l'intervention en rééducation, une forme de «partenaire» de l'intervention en voulant responsabiliser les parents dans une perspective « autoritaire ». Ainsi, l'intervention engage les parents afin qu'ils assurent de nouveau pleinement leur rôle de contrôle.

Enfin, et ce n'est pas à négliger, une des retombées envisagées du modèle d'intervention GSP est de pouvoir parvenir à une forme d'entraide des parents face à la situation de leur enfant. Or, cette entraide se construit graduellement au cours des rencontres en groupe. Ainsi, l'entraide ne peut émerger d'une seule rencontre, tel les GC, surtout dans le contexte du recrutement des parents (Goyette et al., 2001).

## L'enracinement des pratiques à l'étude dans une approche milieu

Où se situent les pratiques partenariales au travers des différentes conceptions de l'approche milieu ? Le défunt projet GSP vise un support aux compétences parentales des parents et veut favoriser l'entraide des parents face à la participation présumée de leur jeune à des activités liées à un gang. Tel qu'ils ont été expérimentés à partir de 1990 à RVP, les GSP représentent une piste d'innovation intéressante pour l'intervention aux CJM, notamment parce qu'ils envisagent le groupe comme étant un nouveau lieu d'intervention.

Si on tente de situer les pratiques de collaboration GSP au travers d'un continuum vers un modèle idéal d'approche milieu, elle se retrouve au-delà des pratiques institutionnelles courantes axées notamment sur l'intervention psychosociale individuelle, tout en demeurant dans une perspective très institutionnelle et plutôt coercitive. Le modèle d'intervention de groupe dans ce contexte est donc une avenue d'intervention intéressante, bien que de nombreuses autres pratiques se rapprochent davantage d'un modèle idéal d'approche milieu<sup>10</sup>. De même, les GSP se situent davantage dans une perspective de prévention secondaire et tertiaire de la récidive puisque l'intervention cible des jeunes déjà identifiés par les services de police.

## Les pratiques à l'étude envisagées au travers d'un modèle idéal d'approche milieu

Inscrire davantage les GSP dans un modèle idéal signifierait, comme plusieurs informateurs-clés l'ont fait ressortir, envisager de manière plus préventive (voire même promotionnelle) le projet, afin qu'il tisse des liens avec des organismes ancrés dans le milieu des jeunes et d'envisager autrement les solutions à apporter aux situations-problème vécues et

Dans cette optique, les GSP peuvent favoriser une augmentation de la continuité de l'intervention en permettant éventuellement une diminution du chevauchement des interventions, une diminution des interruptions inopportunes de services et l'identification, à partir du point de vue du professionnel, du service le plus approprié pour répondre aux besoins du jeune et de sa famille.

pressenties. Il s'agit ici de transformer des collaborations complémentaires entre les CJM et le SPCUM, collaborations pouvant être qualifiées d'utilitaires, dans la mesure où elles visent à atteindre des objectifs organisationnels, en collaboration qui laissent une plus grande autonomie et une plus grande place aux différents acteurs du milieu.

En effet, l'analyse fait ressortir que pour les CJM, la collaboration vise d'abord à améliorer la coordination et la continuité des interventions afin notamment de maintenir le jeune dans la communauté et éviter son placement. Pour le SPCUM, la collaboration vise une meilleure gestion de la « dangerosité » des jeunes, peu de place étant faite aux jeunes et aux organismes de la communauté. Dans cette optique, dans leur devis d'intervention, les co-animateurs semblaient avoir des liens

statiques avec quelques organismes du milieu, offrant aux parents une liste d'organismes, sans plus. Des liens plus dynamiques pourraient être développés avec ces derniers afin par exemple, de pouvoir réaliser des références personnalisées voire même une collaboration à l'animation qui tiennent compte de la mission des organismes, de leur philosophie d'intervention, de leur fonctionnement... Des expérimentations sont réalisées dans ce sens.

En outre, la cible des GSP est clairement le parent qui doit lui-même devenir complice de l'intervention institutionnelle des CJM en « intervenant » auprès du jeune dans la continuité de la philosophie de rééducation du projet. Le fait de vouloir associer le parent à l'intervention est un aspect novateur qui s'inscrit dans une approche milieu. Or, l'implication des parents pourrait se réaliser en leur donnant une place d'acteurs dans le processus des GSP. Ainsi, les GSP envisagent les parents comme l'objet d'une intervention dont les professionnels demeurent les maîtres-d'œuvre.


Envisager les parents comme des sujets acteurs permet de rompre avec les stratégies de counselling individuel où l'intervenant est l'expert, laissant la place dans cette perspective à une certaine ouverture quant à d'autres types de formation que l'acquisition de compétences parentales, comme plusieurs stratégies d'intervention de groupes le prônent (Lindsay, 2000 ; Renaud, 1996). Or cette évolution de paradigme d'intervention constitue un enjeu majeur. Ainsi, bien que, comme le soulignent Larivière, Bernier et Lapierre (2000), le poids des contraintes juridiques et sécuritaires limite l'élasticité des pratiques (des CJM notamment), une évolution des mentalités s'opèrent graduellement, celle-ci appuyée par des changements structurels. Par exemple, les projets de transformations des CJM et du SPCUM constituent une ouverture importante à une plus grande collaboration de ces

organismes institutionnels avec le milieu, y compris avec les clients et usagers. Ainsi, dans le respect de leur mandat respectif, plusieurs projets, dont les GSP pourraient faire partie, permettent de créer des relais mieux ancrés dans le milieu. Être ouvert à la participation à ce type de projet, signifie également s'ouvrir à l'idée d'être cocontaminé par les organismes du milieu.

Or, afin de surmonter les blocages recensés ayant contribué à l'échec de la remise sur pied des GSP, il faudra s'assurer que les intervenants, les gestionnaires ainsi que la direction appuient le projet. Dans cette optique, un appui politique clair devrait s'accompagner de ressources pour mettre en œuvre le projet, sachant que plusieurs initiatives d'intervenants déjà impliqués sur le terrain sont en faveur de l'implantation d'un GSP adapté. Ainsi, quelques questions soulevées par les informateurs-clés lors de la collecte de données mériteraient d'être abordées avec les acteurs actuels et les décideurs voulant réimplanter les GSP. Quelles formules de GSP doit-on envisager ? Est-ce qu'il y a vraiment une volonté politique de la part des dirigeants du SPCUM et des CJM de s'impliquer dans ce type de pratiques de groupe ? Comment les cadres et les conseillers peuvent-ils contribuer à cette remise sur pied ? Ont-ils la marge de manœuvre nécessaire pour bien supporter les intervenants animateurs des GSP ? L'organisation du travail permet-elle aux intervenants de s'impliquer dans la construction d'une nouvelle intervention ?

On pourrait aussi adresser des questions aux partenaires communautaires du milieu quant à leur ouverture et leur volonté de collaborer avec les services institutionnels. Si les organismes se veulent des antennes plus accessibles pour parents et jeunes, comment peuvent-ils recruter, informer et sensibiliser les jeunes et leurs parents sur les dangers des gangs ? Comment

peuvent-ils créer des alternatives aux gangs comme lieux d'identité et d'appartenance pour les jeunes ? Comment les organismes communautaires peuvent-ils travailler à l'intérieur et à l'extérieur des écoles pour rejoindre ces jeunes qui n'y ont pas de sentiment d'appartenance ?

Cet article n'aborde qu'en filigrane ces questions qui s'adressent directement aux acteurs actuels des GC. Dans cette perspective, les résultats d'une étude récente (Goyette et al., 2001) proposent des pistes d'intervention visant les intervenants et les décideurs au centre de l'intervention auprès des adolescents associés à des groupes de jeunes. 

### NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

- <sup>1</sup> Dorénavant GSP.
- <sup>2</sup> Cette recherche a été financée par le *Conseil québécois de recherche sociale (CQRS)* de septembre 1999 à août 2001 (RS-3365).
- <sup>3</sup> Dans ce cadre, nous avons réalisé cinq entrevues semi-structurées auprès d'informateurs-clé, intervenants et gestionnaires ayant été au cœur de l'intervention GSP et effectué une analyse de la documentation interne se rapportant au projet. De plus, nous avons eu accès (avec l'accord des interviewés concernés) à de la documentation ainsi qu'à des retranscriptions d'entrevues réalisées dans le cadre de la recherche sur les transformations des Centres jeunesse (Goyette et al., 2000a) et d'un bilan de la participation des CJM aux activités groupe-contact (Goyette et al., 2001). Au terme de l'analyse, l'étude de cas a été soumise à un groupe d'informateurs-clé pour assurer sa validité.
- <sup>4</sup> La sélection de ce projet, dans la phase préliminaire à la rédaction du devis de recherche, a été réalisée par des intervenants des CJM, évaluant qu'il serait réimplanté à l'automne 1999, moment de la collecte de données. L'échec de la réimplantation constitue donc ici la pertinence directe de l'évaluation.
- <sup>5</sup> Les parents n'étaient pas tous présents à toutes les rencontres (entrevue no 13).
- <sup>6</sup> L'un d'eux était responsable du GSP à Laval et à Saint-Eustache.
- <sup>7</sup> Le centre RVP est l'un des 12 centres de réadaptation ayant été fusionné en CJM.
- <sup>8</sup> Nous allons aborder cette question plus loin.
- <sup>9</sup> À l'instar des GSP planifiés à RVP à partir de 1990, le GC de l'est avait un projet de GSP (Gagné et Lachaine).
- <sup>10</sup> Parmi ces interventions, les pratiques axées sur l'*empowerment* des individus, sur leur conscientisation (Dallaire, 1998 ; Le Bossé, 2000).

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

### RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Bernier, M. (1991). « Une nouvelle guerre de gangs », *Écho Professionnel*, Vol. 4, no 4, 10-12.
- Centre Rose-Virginie Pelletier (1991). *La mission de réadaptation du Centre Rose-Virginie Pelletier*.
- Châles, J. (1995). *Programme support aux parents*, Montréal, SPCUM.
- Dallaire, N. (1998). *Enjeux et voies d'avenir de la promotion/prévention: une réflexion dans le champ enfance-jeunesse-famille*, Thèse de doctorat en sciences humaines appliquées, Montréal, Université de Montréal.
- Gagné, F. et B. Lachance (1997). *Modèle d'intervention de groupe auprès de parents d'adolescent-es ayant des difficultés importantes à exercer leur rôle d'autorité*, Montréal, CLSC Olivier-Guimond.
- Goyette, M., Bouffard, B. et C. Larivière (2000b). « La concertation et le partenariat aux Centres jeunesse de Montréal: des pratiques à soutenir », *Défi Jeunesse*, vol. VI, no 2, 29-35.
- Goyette M. et B. Bouffard, (sous la direction de Larivière, C. et J. Lapierre, J). (2000a). *La concertation et le partenariat aux Centres jeunesse de Montréal: des pratiques à soutenir*, Montréal, IRDS.
- Goyette M. (sous la direction de Hamel, S.) (2001). *Le portrait de la participation des CJM aux activités groupe-contact*, Rapport préliminaire, Montréal, Centres jeunesse de Montréal.
- Hamel, S., Fredette, C., Blais, M.-F. et J. Bertot (1998). *Jeunesse et gangs de rue, Phase II, Résultat de la recherche-terrain et proposition d'un plan stratégique quinquennal*, Montréal, Les Centres jeunesse de Montréal.
- Larivière, C., Bernier, D. et J. Lapierre (2000). *Les transformations des Centres jeunesse de Montréal et de Québec*, Montréal, IRDS.
- Laroche, R., Rocheleau, R. et C. Pépin (1992). *Groupe de parents confrontés au phénomène des « gangs »*, Montréal.
- Lavallée, D. (1995). *Intervention auprès des parents confrontés au phénomène du gang*, Montréal, Les Centres jeunesse de Montréal.
- Lavallée, D. (1996). *Intervention auprès des parents confrontés au phénomène du gang. Rencontre évaluative « Impact et satisfaction »*, Montréal, CJM.
- Lavallée, D. (1994). *Programme intervention auprès de parents confrontés au phénomène de gang. Rapport d'évaluation*, Montréal, Les Centres jeunesse de Montréal.
- Le Bossé, Y. (2000). « Intégration socioprofessionnelle des adultes et pouvoir d'agir: devenir des compagnons de projets » dans G. Fournier et M. Monette (dir.), *L'insertion socioprofessionnelle. Un jeu de stratégie ou un jeu de hasard ?*, Saint-Nicolas, Les Presse de l'Université Laval, 143-184.
- Lindsay, J. (2000). « Le service social des groupes: concepts et pratique », dans J.-P. Deslauriers et Y. Hurtubise (dir.), *Introduction au travail social*, Saint-Nicolas, PUL, 153-177.
- Renaud, C. (1996). *Les interventions de groupe qui utilisent l'aide mutuelle: revue et analyse des recherches évaluatives de 1989 à 1994*, Québec, Université Laval.
- Yin, R. K. (1994). *Case Study Reaserch. Design and Methods*, Londres, Sage.

# Promouvoir une identité masculine saine : un modèle d'intervention de groupe pour adolescents

Jean-Pierre Plouffe, B.S.W, M.Sc. (Service Social), CLSC Saint-Laurent

Lancé au début de l'année scolaire 1996-1997, le *Boys' Group* vise à soutenir la consolidation de l'identité masculine adolescente sur une trajectoire saine et non violente. Il a élu domicile à l'*Académie Lauren Hill*, l'école secondaire publique anglophone de Saint-Laurent, une banlieue urbaine de Montréal composée de plus de quarante ethnies.

À l'origine un remue-méninges d'une heure offert une seule fois, aux garçons seulement, dans les cours de morale, le *Boys' Group* est maintenant une activité hebdomadaire se déroulant pendant l'heure du lunch sur une base volontaire. Il s'agit d'un modèle ouvert et continu qui cible les garçons de 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> secondaire, généralement âgés de 12 à 14 ans.

La prémisse est que les adolescents masculins ont des besoins spécifiques en termes du développement de leurs identités masculines. Le groupe se propose d'explorer la gamme de ces besoins ainsi que des réponses à ceux-ci qui ne posent obstacle ni au bien-être des participants ni au bien-être d'autrui.

## TOUCHÉ MAIS TOUJOURS EN VIE

Souvent, famille et société ne suffisent plus comme soutien au développement d'une identité masculine saine, la sorte que nous souhaiterions tous à nos fils. L'identité masculine est devenue difficile à définir. Le concept est à la dérive dans une mer de stéréotypes naufragés et de fragments d'une représentation positive de l'homme. Il semble y avoir peu de choses intactes que nous pouvons ou aimerions sauver des eaux.

Quoique le patriarcat n'est pas mort, il a subi d'importantes blessures.

À plusieurs niveaux, ceci est de bon augure. À part les privilèges en termes de pouvoir, le patriarcat n'a jamais offert grand chose aux garçons ni aux hommes. David et Brannon (1976) en résument ainsi les impératifs :

- ✓ N'avoir rien d'efféminé (*no sissy stuff*).
- ✓ Être supérieur aux autres (*the big wheel*).
- ✓ Ne compter que sur soi-même (*the sturdy oak*).
- ✓ Être téméraire (*give 'em hell*).

Cela traduit bien la nature contraignante du patriarcat et son incapacité à servir de tremplin à la personnalité vers des relations respectueuses et satisfaisantes autant sur le plan interpersonnel qu'avec soi-même.

Le patriarcat est encore dans une certaine mesure le château fort des privilèges masculins. Les attaques de la part du féminisme demeurent justifiées autant que le patriarcat persiste à entraver l'évolution de la femme. Le féminisme a réussi à mettre en doute les représentations de la masculinité véhiculées par le patriarcat. Ceci a affaibli le patriarcat et a fait de la place pour des modèles masculins plus sains, qui malheureusement tardent à se manifester sur une grande échelle. En attendant, ce qui occupe le vide laissé



par le recul du patriarcat, c'est surtout la confusion et la crise (Bly, 1990).

Le changement est une crise potentielle, et la crise, une occasion de changement. La majorité des adolescents masculins semblent incertains quant à la façon d'aborder la crise adolescente et comment changer. Ils ont besoin de modèles masculins positifs, mais les modèles qui leur sont proposés les laissent ambivalents. Autant qu'ils sont nécessaires afin de leur fournir des éléments identificateurs avec lesquels construire leurs masculinités, ces modèles sont intolérables, car ils sont inacceptables ou méprisés. Un adolescent peut vouloir s'identifier à un *tough* qu'il voit à la télé, mais il sait à quel point on condamne le machisme. Un autre peut aspirer à un modèle plus rose de l'homme, mais hésite d'être relégué à la marge de la société. Il a beau chercher, il trouvera difficilement des modèles d'hommes qui lui permettront

d'être bien dans sa peau et d'occuper une place vitale dans la société. Beaucoup d'adolescents passent leurs vies seuls avec cette ambivalence, qui se transforme plus souvent qu'autrement en mécanismes de défense malsains (Brooks, 1998).

### SUR LES BANCS DE L'ÉCOLE

La crise de l'identité masculine a un impact tangible. Les données du ministère de l'Éducation du Québec démontrent qu'en 1979-1980 le taux de décrochage à 19 ans était de 37,2 % chez les femmes et de 43,8 % chez les hommes. En 1999-2000 (données provisoires), le taux était de 14,7 % chez les femmes et de 24,6 % chez les hommes. Aussi en 1999-2000, 18,1 % des garçons ont redoublé la première année du secondaire versus 11,6 % des filles. Certaines interprétations de ces statistiques pointent du doigt la faible participation des pères sur le plan des devoirs ainsi que le fait que les valeurs

académiques telles que le rationalisme, la socialisation, l'obéissance et l'autodiscipline sont vues de plus en plus comme des valeurs féminines. En outre, le manque d'enseignants masculins au primaire prive les garçons de modèles académiques positifs (Erikson, 1959, p. 92).

### AU-DELÀ DU VESTIAIRE

Pourquoi mettre sur pied un groupe pour garçons ? Pourquoi leur fournir une occasion de se parler ? Les garçons savent qu'ils sont des garçons et se rassemblent déjà dans des cafétérias d'école, des autobus, des terrains de jeu et des vestiaires. Les garçons se rassemblent depuis la nuit des temps. C'est en fait une des caractéristiques de l'adolescence masculine que de cultiver entre eux un sentiment d'appartenance et de loyauté (Erikson, 1968).

Un observateur averti remarquera que les propos abordés au sein de tels groupes ne touchent que peu aux émotions. Ils se côtoient, entre autres, pour se réfugier de la confusion par rapport à l'identité masculine. Toutefois, les dynamiques de leurs personnalités et du groupe, conditionnées et restreintes par les limites du développement de leurs identités masculines jusque-là, ne facilitent pas nécessairement l'émergence d'une identité masculine saine. Ils ont besoin de quelque chose au-delà de la simple occasion de se parler.

### LE DEVENIR MASCULIN

Avant de nous pencher sur le modèle d'intervention de groupe, nous allons jeter un coup d'œil sur la trajectoire de l'identité masculine de la naissance jusqu'à l'adolescence.

Chaque garçon est né d'une femme. Il est donc né d'une personne dont le corps est sexuellement différent du sien. Il dépend habituellement d'elle pour sa survie pendant au

moins les premiers mois de sa vie postutérine. Afin de devenir un individu à part entière, il devra non seulement s'individuer d'elle mais aussi se différencier sexuellement d'elle. L'identité sexuelle se développe de façon universelle à partir de l'identification aux membres du même sexe et de la complémentarité vis-à-vis des membres du sexe opposé (Bureau, 1998). En l'absence de modèles masculins positifs, le développement de l'identité sexuelle du garçon doit s'appuyer davantage sur la complémentarité. Ainsi, un garçon apprend d'abord ce que c'est de ne pas être fille, plutôt que ce que c'est d'être garçon (Hartley, 1959).

Pendant les premiers mois de la vie, les garçons sont plus expressifs que les filles (Haviland et Malatesta, 1981). Contrairement aux filles, ils reçoivent de la rétroaction positive surtout pour l'expression d'affects positifs, considérés plus masculins, et sont généralement encouragés à se séparer de leurs mères au cours des premières années. Les affects normaux tels que la tristesse, la tendresse ou l'émerveillement sont présentés aux garçons, de façons plus ou moins subtiles, comme étant féminins et donc inappropriés pour eux. Cela perturbe la relation entre les garçons et tout ce qui est associé au féminin. C'est une relation que les garçons vivent comme de la honte (Pollack, 1998).

La honte est un des principaux aspects de la psychologie masculine (Osherson et Krugman, 1990). Ayant introjecté les attentes de son environnement (Winnicott, 1960) qu'il ne soit pas féminin, un garçon ressent de la honte à chaque fois qu'il n'est pas à la hauteur de ces attentes. La honte a un double impact. Non seulement cache-t-elle l'objet de la honte (la féminité) de la conscience du sujet et d'autrui, en outre, elle coupe le sujet des affects associés à l'objet de honte (Lee, 2000). La conséquence est une répression croissante des affects et une restriction de la gamme affective.

Un garçon qui n'est pas en contact avec son côté féminin ne peut pas le projeter sur autrui et est donc incapable d'empathie envers la féminité d'autrui (Jung, 1951). Ceci perturbe ses relations avec les filles et menacera plus tard ses relations avec les femmes (Corneau, 1989).

### LE BOYS' GROUP : MODE D'EMPLOI

Le groupe est animé par un homme ou coanimé par deux hommes ou un homme et une femme. Quand les garçons arrivent, les animateurs leur disent qu'il s'agit d'une occasion de participer à des activités amusantes qui leur permettront d'explorer ce que c'est d'être un gars. On leur dit qu'ils peuvent dire ce qui leur passe par la tête, que presque tout sera considéré comme pertinent et significatif (Malekoff, 1997). L'objectif est de dissoudre le mur de honte qui les sépare de leurs propres affects. Au fur et à mesure que se dissout le mur, ils refont connaissance avec ces affects, découvrent leurs sens et se les ré-approprient de manière à ne pas les

La majorité des adolescents masculins semblent incertains quant à la façon d'aborder la crise adolescente et comment changer. Ils ont besoin de modèles masculins positifs, mais les modèles qui leur sont proposés les laissent ambivalents.

percevoir comme des menaces à leurs masculinités.

Les reflets, reformulations et autres interventions des animateurs approfondissent l'échange herméneutique. Les dynamiques de groupe y sont aussi pour beaucoup. En plus d'exprimer leurs propres idées et affects, les participants témoignent des autres qui s'expriment de façon masculine, dans des corps masculins et avec un langage non verbal masculin. Ils ont l'occasion de constater qu'il est possible d'exprimer une grande gamme de pensées et d'affects sans que cela ne soit catastrophique pour leurs masculinités. Ce vécu est assimilé comme autant de manières d'être un gars.

Ces phénomènes de miroir et de modelling se produisent également vis-à-vis des animateurs masculins. Quand il s'agit d'un modèle avec une coanimatrice, la présence d'une femme peut parfois inhiber l'expression des participants, surtout en ce qui concerne les propos sexuels. Par contre, cela procure aux participants l'occasion de voir une relation homme-femme où règne la coopération et de s'habituer à parler de leurs affects en présence d'une femme (Meunier et Roy, 2000). En fait, certains garçons réagissent de façon positive à la présence maternelle d'une coanimatrice.

Le *Boys' Group* ne propose pas de recettes quant à l'identité masculine. Les participants suivent leurs propres chemins et en arrivent à leurs propres conclusions. Le modèle est donc heuristique. Voici quelques exemples d'activités :

- ✓ remue-méninges sur ce qu'est agir comme un homme, une femme ;
- ✓ dessin ou sculpture d'un homme, d'un père idéal, d'une femme ;
- ✓ athlètes d'élite, invités comme conférenciers sur la masculinité ;

- ✓ discussions sur la sexualité, la pornographie, la famille, la résolution de conflits, l'estime de soi ;
- ✓ choix d'un acteur connu pour jouer le rôle du père idéal ;
- ✓ jeux de rôle ;
- ✓ discussions sur des scènes vidéo impliquant des personnages de leur âge ;
- ✓ écrire à un autre *Boys' Group* fictif ;
- ✓ comment accueillir les nouveaux élèves masculins à la rentrée ;
- ✓ cuisine collective ;
- ✓ levée de fonds pour des causes contre la violence masculine ;
- ✓ réflexion sur : « Si t'étais une fille, tu serais comment ? », « Si t'étais une fille, sortiraient-tu avec toi ? ».

### RECRUTEMENT : LE RETOUR AU VESTIAIRE


Le recrutement se doit de faire miroiter aux garçons les gains immédiats et concrets qu'ils pourront retirer de leur participation au groupe. À *Lauren Hill*, nous mettons l'accent sur l'aspect ludique et social en essayant de motiver d'abord les leaders. Nous envisageons faire du reaching out auprès d'autres groupes masculins tels que l'équipe de basketball de l'école, en mettant l'accent sur le lien entre la découverte de soi et la performance athlétique, afin de les intéresser au *Boys' Group*.

Pour faire appel au mode interactionnel des garçons, fondé davantage sur l'action que sur l'expression verbale, ainsi qu'à leur esprit compétitif, nous sommes à mettre sur pied un modèle de défis d'initiative qui s'inspire de celui développé par la *commission scolaire de la Beauce-*

*Etchemin* dans leurs groupes père-fils. Les garçons seront rassemblés en groupes de trois. Chaque groupe aura à relever le même défi. Il y aura des défis physiques ainsi que des défis de réflexion tels que trouver le plus de réponses appropriées à la question : « Pourquoi deux gars choisiraient-ils de se battre ensemble ? ».

Une discussion suivra chaque défi d'initiative. Cette discussion portera autant sur le sujet du défi que sur les dynamiques de chaque sous-groupe. Afin de promouvoir l'apprentissage d'un vocabulaire affectif, les garçons seront encouragés à se référer à des totems qui représenteront des valeurs et attitudes. Par exemple, l'aigle pour le leadership et le buffle pour l'esprit d'équipe. Ces totems fonctionneront comme médiateurs qui permettront aux jeunes de parler d'affects en se sentant

moins vulnérables et qui leur fourniront un vocabulaire imagé et concret.

L'adolescence est un défi d'initiative. Comme Œdipe, chaque garçon doit résoudre les énigmes qui l'interpellent. Blos (1979) décrit l'adolescence comme un passage. Aujourd'hui, il y a peu de rituels pour guider les adolescents à travers ce passage. Chaque garçon est le héros de sa propre histoire. En ce sens, Campbell (1949, p. 29) a saisi un aspect essentiel de l'adolescence : « Le cheminement du héros mythologique peut se tracer sur la surface de la terre, incidemment ; de façon fondamentale, il creuse vers l'intérieur, jusqu'au tréfonds, où d'obscures résistances sont surmontées et des pouvoirs depuis longtemps oubliés sont ranimés et mis à la disposition de la transfiguration du monde » (Traduction de l'auteur). 

### RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Bly, R. (1990). *Iron John : A Book About Men*, New York, Addison-Wesley.
- Brooks, G. (1998). *A New Psychotherapy for Traditional Men*, San Francisco, Jossey Bass Publications.
- Blos, P. (1979). *The Adolescent Passage*, New York, International Universities Press.
- Bureau, J. (1998). « Devenir garçon, devenir fille : une construction complexe », *P.R.I.S.M.E.*, vol. 8, no 2, 38-51.
- Campbell, J. (1949). *The Hero With a Thousand Faces*, Princeton, Princeton/Bollingen.
- Corneau, G. (1998). *Père manquant, fils manqué*, Montréal, Les Éditions de l'Homme.
- David, D. et R. Brannon (1976). *The Forty-Nine Percent Majority: The Male Sex Role*, New York, Addison-Wesley.
- Erikson, E. H. (1959). *Identity and the Life Cycle*, New York, Norton.
- Erikson, E. H. (1968). *Identity: Youth and Crisis*, New York, Norton.
- Hartley, R. E. (1959). « Sex role pressures and the socialization of the male child », *Psychological Reports*, vol. 5, 459-468.
- Haviland, J.J. et C.Z. Malatesta (1981). « The development of sex differences in nonverbal signals: Fallacies, facts and fantasies » dans Mayo, C et N.M. Henly (Eds.), *Gender and Non-verbal Behavior*, New York, Springer-Verlag.
- Jung, C. (1951). « Aion: Phenomenology of the self (the ego, the shadow, the syzygy: anima/animus) » dans Campbell, J. (Ed.). (1971), *The Portable Jung*, New York, Penguin, 139-162.
- Lee, R. G. (2000). « Honte et soutien: compréhension du champ d'un adolescent », *Les cahiers de Gestalt thérapie*, vol. 7, 9-32.
- Malekoff, A. (1997). *Group Work with Adolescents: Principles and Practice*, New York, Guilford Press.
- Meunier, V. et V. Roy, (2000). « Intervenir auprès des conjoints violents: les enjeux posés aux intervenantes », *Intervention*, no 112, 90-97.
- Osherson, S. et S. Krugman (1990). « Men, shame and psychotherapy », *Psychotherapy*, vol. 27, no 3, 327-339.
- Pollack, W. (1998). *Real Boys : Rescuing Our Sons from the Myths of Boyhood*, New York, Henry Holt.
- Winnicott, D. W. (1960). « Ego distortion in terms of true and false self » dans Winnicott, D. W. (1965), *The Maturation Processes and the Facilitating Environment*, Madison, International Universities Press, 140-152.

## **Comité de la revue :**

Michel Doray, Christian Fortin, Suzanne Gagnon, Danièle Gauthier, Louise Hamel, Jean-Luc Secours, Geneviève Turcotte

## **Ont collaboré à ce numéro :**

Nicole Dallaire, Jean-Rosemond Dieudonné, Michel Doray, Alain Germain, Martin Goyette, Jacques Grand'Maison, Claudine Laurin, Jean Panet-Raymond, Jean-Pierre Plouffe, Sophie Poissant, Geneviève Turcotte, Gwénola Van Hille

## **Rédactrice en chef :**

Danièle Gauthier

## **Graphisme et impression :**

ACOR

## **Secrétariat :**

Murielle Bouchard

## **Dépôt légal :**

Bibliothèque nationale du Québec

ISSN 1201-009-X

Les Centres jeunesse de Montréal

### POLITIQUE ÉDITORIALE

La revue professionnelle *Défi jeunesse* est publiée par le conseil multidisciplinaire des Centres jeunesse de Montréal à raison de trois numéros par année.

#### ✓ **Les objectifs visés par la publication de cette revue sont :**

Promouvoir le développement professionnel en lien avec l'intervention et la réflexion.

Dans un contexte multidisciplinaire, assurer et valoriser l'identité professionnelle spécifique à chaque discipline.

Permettre l'intégration des nouvelles orientations des Centres jeunesse de Montréal.

Favoriser l'étendue du rayonnement professionnel.

Accroître le sentiment d'appartenance aux Centres jeunesse de Montréal.

Faire valoir les différentes expériences de partenariat.

#### ✓ **Critères de publication :**

**Contenu** • La revue comprendra des articles de fond (théorie, réflexions, études, recherches, recherches-action, analyses...), des textes portant sur des expériences professionnelles pratiques (projets, nouveaux modes d'intervention) et diverses chroniques à contenu clinique telles des notes de lecture, des chroniques juridiques, des chroniques événements et des entrevues.

**Manuscrit inédit** • La revue ne publie que des manuscrits originaux. Les manuscrits ne doivent pas avoir été publiés dans une autre revue.

**Format** • Les articles soumis à la revue professionnelle doivent être dactylographiés à double interligne, sur des feuilles 8" X 11" avec 12 caractères au pouce. L'article contient au maximum 10 pages. L'auteur remet au comité de la revue une copie du texte sur disquette, traitement de texte compatible avec Microsoft ou l'envoi par internet à l'adresse mentionnée plus bas. Un guide pour la présentation des articles est disponible sur demande.

**Évaluation** • Tous les articles sont soumis au comité de la revue qui a l'entière responsabilité de décider de publier ou non un article. Le comité se réserve aussi le droit de changer les titres et les sous-titres des articles sans avis à leur auteur.

**Opinion de l'auteur** • Les opinions contenues dans les articles n'engagent que leur auteur.

**Reproduction** • Toute reproduction est autorisée avec mention de la source.

Le comité offre **deux exemplaires** de la revue aux auteurs des articles publiés.

✓ Pour obtenir une information ou pour soumettre un article, veuillez vous adresser à:

Danièle Gauthier,  
Rédactrice en chef

Comité de la revue *Défi jeunesse*

4675, Bélanger Est, Montréal, (Québec) H1T 1C2

Code de courrier interne : 40

Téléphone : (514) 593-2118 • Télécopieur : (514) 593-2113

Courrier électronique : [conseilmulti@mtl.centresjeunesse.qc.ca](mailto:conseilmulti@mtl.centresjeunesse.qc.ca)